

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

La Société des Nations à la lumière de l'anniversaire de saint Augustin
 Napoléon et l'Europe
 Hommage à la royauté
 Le secret de Léon Bloy
 Montagnes et refuges
 Budapest en fête en l'honneur de saint Emeric
 Le projet de la personification civile de l'Université catholique de Louvain 1841-1842
 Mistral, fabricant d'almanachs
 Médecine et missions

Mgr Ignace Seipel
 Baron P. Verhaegen
 Michel Levie
 Paul Jury
 Jean Maxence
 Joseph Eberlé
 A. De Ridder
 Omer Englebret
 Joseph Vernet

Les idées et les faits : Chronique des idées : Le Congrès Eucharistique de Malines, Mgr J. Schyrgens.

La Société des Nations

à la lumière de l'anniversaire de saint Augustin⁽¹⁾

Daniel IX, 23 : Ab exordio precum tuarum egressus est sermo : ego autem veni ut indicarem tibi, quia vis desideriorum es. — Dès le commencement de ta prière, une parole est sortie et moi, je suis venu te la faire connaître, car tu es un homme de grande passion.

DANIEL IX, 23.

C'est en une année particulièrement mémorable que la Société des Nations se réunit cette fois en son Assemblée générale. En ce disant, je ne fais pas allusion à un jubilé de la Société des Nations ; c'est l'année dernière que nous avons commémoré son dixième anniversaire. Mais une décade n'a de signification même pour les hommes, que dans leur jeunesse. Plus nous avançons en âge, plus le temps nous paraît court. Combien peu signifient donc dans l'existence des nations les dix ans célébrés en 1929, les onze de cette année. Cependant quoique organisée en 1919 seulement, la Société des Nations ne date pas d'hier. Dans l'histoire des idées, elle a une série de précurseurs.

L'Eglise catholique nous fait voir un de ces précurseurs. Cette Eglise qui, par son histoire, s'étend dans le temps sur près de vingt siècles, dans l'espace sur la presque totalité de l'univers, a, certes, l'occasion tous les ans de fêter d'illustres anniversaires. Cette année en a été particulièrement riche. Avec les Hongrois, nous avons fêté le neuf centième anniversaire de la mort de saint Emeric ; avec les Allemands, l'existence neuf fois centenaire de la cathédrale impériale de l'ancienne cité de Spire, pour ne citer que ceux-là. Mais tous sont éclipsés par le jubilé de saint Augustin. Cette fête a réuni en mai dans la patrie africaine du saint les pèlerins de toutes les nations de la terre, et a rappelé qu'il y avait mille cinq cents ans, le vingt-huitième jour du mois d'août, le plus grand des Pères de l'Eglise a quitté cette terre, et a renouvelé sa mémoire dans les pays chrétiens. Je voudrais aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, délégués, fonctionnaires, collaborateurs et amis catholiques de la Société des Nations vous conduire aussi vers saint Augustin.

Saint Augustin vivait au début de la période historique dont nous voyons aujourd'hui la fin. Il est mort à l'époque la plus orageuse des grandes migrations. Le monde civilisé avait connu une succession de grands empires. Le dernier, l'empire romain, vieilli et usé, s'effondrait à son tour. Un siècle auparavant déjà, il s'était disjoint en quatre ou six Etats, — que réunissait — ou mieux, que réunissait seulement — une idée commune. Cet empire était

à l'agonie. Aucun autre empire ne lui a vraiment succédé. Le régionalisme, le particularisme, le nationalisme dès lors triomphèrent de l'idée d'empire, bien que ces termes n'existaient point encore et ne gagnèrent leur signification que beaucoup plus tard. Les idées cependant ne sombrèrent pas avec la réalité. Pendant que de nouvelles civilisations s'ébauchaient, l'Eglise qui avait subsisté, conservait pour elle-même les anciens noms, les formes et les principes qui continuèrent à servir aussi dans le domaine laïc, tout en s'affaiblissant de plus en plus. Ce n'est cependant qu'après la ruine du Saint-Empire romain germanique, ce faible successeur du grand empire, que l'idée de l'*Imperium* sera définitivement remplacée par celle de l'Etat local, ce produit des grandes migrations. Parallèlement au déclin de l'ancienne organisation humaine s'esquissait dans l'esprit des gens les plus éclairés une conception nouvelle, quoique vague et incertaine encore. Aujourd'hui enfin, sous la poussée des angoisses vécues et la menace du danger imminent, l'essai a été fait de réaliser cette nouvelle organisation de l'humanité, destinée à assurer la paix. Si cette organisation, dont nous voyons les débuts, réussit, alors seulement prendra fin la période qui a commencé au temps des grandes migrations.

* * *

Au début de cette période, nous trouvons saint Augustin. Ce plus fécond des Pères de l'Eglise a été poussé à écrire son grand œuvre, les vingt-deux volumes du *De civitate Dei*, par la situation de l'Empire romain, dont la capitale était tombée en 410 aux mains d'Alaric et de ses Visigoths. Ce qui sollicita saint Augustin à entreprendre ce travail, ce fut le reproche injuste fait à la doctrine chrétienne d'avoir causé l'affaiblissement de Rome. Puisant dans l'Ecriture-Sainte, les historiens romains et les philosophes grecs, il a ajouté à sa défense une puissante philosophie mondiale de l'histoire, constituant une Somme qui contient tout ce que l'homme pouvait connaître alors de la divinité et du monde. Saint Augustin renferme le tout dans la notion de *Civitas*. En vrai citoyen romain, et malgré sa lutte contre les errements de l'Empire, il est si imprégné de ce principe de la Cité, qu'il ne voit aucun autre système intellectuel susceptible de donner une vue d'ensemble de toute la connaissance spirituelle. Il est tout naturellement amené à opposer la Cité de Dieu à la Cité terrestre.

L'œuvre est si grande, l'interprétation des éléments théologiques, apologetiques et de philosophie historique si complète, que sa traduction et plus encore son interprétation se sont heurtés à des

(1) Sermon prononcé le 14 septembre 1930, à Notre-Dame de Genève.

difficultés immenses. Ici, au cœur des Alpes, ceci nous est facile à comprendre. Les montagnes qui peuplent le pays s'élancent difficilement accessibles vers le Ciel. La fantaisie humaine les a peuplées des ormes les plus diverses. Elle y a vu de loin le corps d'un dragon, les dents d'un monstre labourant l'espace, une Vierge majestueuse, ou encore un moine en méditation, et les montagnes ont été baptisées de tous ces noms.

Il en a été de même pour saint Augustin. D'aucuns ont cru pouvoir traduire *Civitas Dei* par la Cité de Dieu, dans le sens ecclésiastique, et *Civitas terrena* par Empire terrestre, selon la conception de l'Etat. Certains ont voulu voir en saint Augustin un ennemi de l'Etat, tout au moins un partisan de la prépondérance ou même du règne exclusif de l'Eglise. C'est une erreur. Son esprit a, au contraire, perçu la vérité tout entière, qui est que toute vie humaine, donc aussi la *Civitas*, est soumise à des lois éternelles et abouti au domaine de l'harmonie parfaite qui attend l'humanité dans un autre monde. Les hommes ne peuvent suivre cette voie seuls, mais l'Eglise ne pourra pas non plus être leur guide unique sur cette route; ils doivent la suivre avec leur corps et leur âme, attachés à leur peuple et à leur patrie.

L'Eglise n'est pas appelée à supplanter toute autre forme de société. La *Civitas terrena* de saint Augustin est la société terrestre qui vit dans l'erreur, en contradiction absolue avec la Société idéale, la *Civitas Dei*. Celle-là ne peut être sauvée qu'en devenant elle-même partie intégrante de celle-ci.

Ce qui chez saint Augustin nous fait, aujourd'hui encore — et aujourd'hui surtout —, la plus forte impression, c'est la prédominance de l'idée de *Civitas*. La vie terrestre des hommes ne doit pas être dominée par l'arbitraire. Les sociétés où ils vivent ne sont pas seulement le produit des luttes matérielles. Elles doivent se fonder sur le droit et la justice. Et au-dessus de tout, saint Augustin met la paix dont il parle d'une façon si admirable dans son dix-neuvième livre. Mais il n'accorde pas les biens de la société à une seule, ou même à une multitude de communautés. Au contraire, pour lui, l'humanité entière est une *Civitas*, qui peut s'organiser successivement dans divers empires tout en restant uniforme malgré le cours changeant de l'histoire.

* * *

En reprenant mille cinq cents ans plus tard cette pensée et en nous réjouissant de la trouver déjà chez saint Augustin, nous ne voulons aucunement entamer une dispute de priorité. Laissons cela aux petites gens qui craignent d'être diminués lorsqu'on n'enregistre pas chacun de leurs mots et de leurs gestes. Abandonnons de tels soucis aux affaires, qui veulent faire fructifier leurs idées et leurs mérites pour en tirer profit. Il y a naturellement aussi des personnes d'esprit borné parmi nous autres catholiques, et qui ne peuvent surmonter une certaine méfiance envers la Société des Nations parce que ceux qui l'ont créée n'appartiennent pas à notre camp, mais s'inspirant uniquement des principes d'humanitarisme ne se rendirent pas compte de la liaison qui existe entre leurs idées et la notion éternelle de Dieu. Cependant, les catholiques en général, l'Eglise catholique elle-même, ne pensent pas ainsi. Pourvu que le bien soit réalisé, ou au moins tenté! Dieu ne perd rien lorsque ceux qui font le bien ne pensent pas à lui. Mais nous qui pensons à Lui, gardons la foi que rien ne se fait sans Dieu, et admirons d'autant plus Sa grandeur à voir Ses desseins réalisés par ceux-là même qui ne croient pas en Lui, et qui ne veulent pas être à Son service. Nous conservons au fond de notre cœur la conviction que le Seigneur est aussi auprès d'eux et les récompensera du bien qu'ils font ou qu'ils veulent faire. Nos collaborateurs au sein de la Société des Nations, qui ont une foi ou une conviction philosophique différentes des nôtres, ne nous en voudront point de nos prières pour eux!

En nous réjouissant d'être guidés par saint Augustin, nous poursuivons un tout autre but qu'une dispute de priorité. Nous voulons plutôt nous confirmer dans notre volonté de collaborer à l'instauration de la *Civitas Dei* dans la communauté des peuples. Nous suivons ainsi consciemment la trace de nos aïeux spirituels. Cependant si nous voulons les suivre et mériter pour nos efforts la bénédiction de Dieu, nous devons nous efforcer de nous rendre semblables à eux.

Ce qui est écrit du prophète Daniel s'applique à tous. Lorsqu'un jour, sous le règne de Darius, roi des Mèdes, ce saint homme pria de tout son cœur pour que le sort de son peuple fût amendé, il

vit paraître l'ange Gabriel qui lui dit : « Dès le commencement de ta prière, une parole est sortie, et moi je suis venu te la faire connaître, car tu es un homme de grande passion » (Daniel IX, 23).

Les connaisseurs de la langue araméenne, qui est celle du livre de Daniel, pensent que la dernière partie de la phrase comporte le sens suivant : « ... car tu es homme favorisé de Dieu ».

N'importe, nous pouvons lire et comprendre la phrase comme saint Augustin et les autres l'ont fait. Nous comprenons en effet que Dieu envoie son ange à celui qui a l'ardent désir, la soif inextinguible de la connaissance et en a la forte volonté. Cet homme, Daniel, entièrement préoccupé du sort du peuple auquel il appartenait, a fait une prière politique — il en existe aussi — et il doit avoir bien prié, car il a été éclairé.

Depuis, l'horizon de l'homme s'est élargi. Les expériences de milliers d'années nous donnent une vue toujours plus approfondie sur les rapports des choses. Nous savons que la communauté sous forme de nation ou d'Etat n'est point définitive ni la plus parfaite. Nous avons appris que même entre les peuples et les Etats, il faut qu'il existe une *Civitas*, un ordre légal, si la paix doit régner sur terre. Nous assistons, heureux et sceptiques à la fois, aux essais faits d'instaurer la paix sous des aspects conformes à l'esprit de notre époque. Que ne sommes-nous pas seulement spectateurs, et que n'essayons nous tous, hommes et femmes, consumés par l'ardent désir, de collaborer à la réalisation de ce qui manque encore!

A l'occasion de l'Assemblée générale de la Société des Nations, nous nous retrouvons chaque année à ce service divin. Que ce service ne devienne pas une simple affaire de forme! Admettons que nous ne sommes qu'au commencement, au début d'une chose grande et nécessaire, et sachons désirer la voir complète et achevée, capable dans un monde qui va en se rétrécissant, de faciliter la vie commune des hommes et de leur donner la paix. Mais il ne nous faut ni de vains élan, ni de stériles désirs.

Nous, catholiques, devons savoir que les hommes changent, que nous changerons nous-mêmes, que nous devons renoncer à notre égoïsme, aimer comme des richesses de l'humanité les divergences qui nous séparent et non pas haïr nos frères à cause de ces différences. Nous devons comprendre que les conflits d'intérêts ne sont pas des malédictions, qui fatalement nous conduisent à la guerre, mais qu'ils nous sont donnés afin d'éprouver la largesse de notre cœur, la grandeur de notre amour. C'est cet esprit, ce désir ardent et fécond, chers amis et collègues, que nous voulons faire rayonner du siège de la Société des Nations vers nos pays respectifs; qui eux, chaque année, feront refluer vers la Société, en ondes toujours plus puissantes, un esprit d'idéal, un vœu ardent de travail fécond et de paix.

D^r IGNACE SEIPEL,
Ancien chancelier d'Autriche.

Napoléon et l'Europe⁽¹⁾

III

Mais revenons au conquérant qui porte la responsabilité de toutes ces abominations. Sans même prendre à la lettre les éloges adressés par M. Madelin au caractère de Napoléon, il est permis de s'étonner des lignes générales du portrait qui nous est présenté.

Napoléon est un homme d'ordre, ennemi des révolutions, nous dit-on. Que tel ait fini par être ou apparaître l'homme de Brumaire, je ne le contesterai pas. Mais comment oublier que le jeune officier s'est poussé en s'affiliant au parti de Robespierre dont fut l'admirateur et le protégé? N'a-t-il pas coopéré au lamentable coup d'Etat de Fructidor, qui rétablit la Terreur en foulant aux pieds non seulement les lois mais l'honnêteté la plus élémentaire? Il a prêté ses soldats pour saisir et surprendre les membres de la majorité légale, pour les emprisonner, les envoyer mourir à Cayenne avec force journalistes, prêtres, religieux. Et parmi les victimes

(1) Voir la *Revue* du 12 septembre 1930.

de la Révolution se rangent non pas des royalistes, mais des républicains modérés tels que Carnot et Barthélemy. Comme complices, Bonaparte a Barras et Merlin de triste mémoire, et aussi Hoche, cet autre héros de la légende révolutionnaire. Pour expliquer ces attentats. M. Madelin essaie une timide justification : c'était « une nécessité », déclare-t-il (1). Comme si le Directoire, aidé de ses ministres, assisté de ses armées, de sa police, de sa gendarmerie, eût pu être menacé par les projets des modérés ! S'il est vrai que ceux-ci auraient manifesté des défiances à l'égard des généraux du Directoire, et notamment du commandant de l'armée d'Italie, qui donc pourrait les blâmer d'avoir discerné le futur chef des prétoriens ? Qui oserait leur reprocher d'avoir éprouvé de justes appréhensions vis-à-vis de l'homme qui vient d'envahir l'Italie, d'y piller les musées et les églises, qui prépare perfidement l'annexion du Piémont et la chute du gouvernement pontifical tout en signant la paix avec le roi de Savoie et le Pape ?

Il ne faut pas s'y tromper. Le programme de Bonaparte, dès 1796, est celui de toute sa vie. Il se ramène à deux idées, énoncées dans la phrase adressée par le général à Talleyrand pour résumer toute sa politique : « Détruisons l'Angleterre, et l'Europe est à nos pieds. » En d'autres termes, le potentat entend asservir les nations européennes, et comme l'Angleterre ne cessera de s'opposer à l'accomplissement de ce rêve, il ne cessera de penser à la réduire au néant. Et quand l'Angleterre entreprend de résister à ces menaces répétées, M. Madelin la déclare l'auteur responsable de toutes les agressions, et l'accuse de provoquer au combat « la France qui proclame solennellement son désir de paix ».

Ces soi-disant manifestations de volonté pacifique ne peuvent inspirer confiance à un lecteur sérieux. On sait qu'après avoir signé la paix avec l'Autriche, à Leoben et à Campo-Formio, le Directoire, inspiré par Bonaparte, rompit les pourparlers entamés avec l'Angleterre et renvoya l'ambassadeur Malmesbury, qui poussait la condescendance jusqu'à admettre la réunion de la Belgique à la France (1797). Le Directoire discute alors à Rastadt l'exécution du traité de paix, mais il n'a garde de renoncer à ces idées d'hégémonie que M. Madelin doit avouer. Il fomenta des troubles en Suisse et en Piémont ; il s'empara de ces territoires ou prétend s'y gérer en maître ; il suscite une insurrection à Rome pour se donner le prétexte d'y envoyer une armée ; il s'empara de Naples, il réduit la Hollande à l'état de protectorat ou plutôt de domesticité, il conquiert Malte et l'Égypte ; et quand l'Europe comprend enfin, en 1799, que la paix de 1797 n'est qu'un leurre, la coalition qu'elle organise est considérée par M. Madelin comme une injuste agression.

L'éminent académicien nous représente Bonaparte comme ayant adressé à l'Angleterre en 1800 « une offre de paix pleine de noblesse », et l'Angleterre comme y répondant « avec acrimonie » en faisant allusion aux désordres intérieurs qui venaient de désoler la République. C'est là, dit M. Madelin, une immixtion injustifiée dans les affaires d'un grand pays. Mais n'est-ce pas, de la part de l'historien, oublier que la France n'a cessé d'intervenir dans les affaires de ses voisins, notamment dans les colonies anglaises révoltées contre la métropole, en Belgique, en Hollande, en Suisse, en Italie, afin d'y susciter des troubles qu'elle se proposait d'exploiter ?

Quand on se laisse aller ainsi au parti pris de tout louer chez le grand homme et chez ses partisans, il est malaisé de s'arrêter dans la voie de l'admiration.

Voici une triste affaire, la mort du général Frotté. C'est un chef royaliste qui a obtenu un sauf-conduit pour venir discuter la capitulation proposée par Bonaparte. Malgré la parole donnée, le malheureux et six compagnons sont arrêtés et fusillés et le consul demeure responsable de ce double crime. Tentant de l'excuser,

M. Madelin déclare que Frotté avait eu le tort « d'hésiter à se soumettre et d'avoir gardé des arrière-pensées perfides ». Étranges explications, car elles reconnaissent qu'il y avait eu parole échangée et elles articulent à titre de grief non pas des complots ou des projets criminels, non pas même des pensées dont nul ne doit compte, mais des arrière-pensées dont assurément nul juge humain ne pouvait connaître. En tout cas, ce n'était pas Bonaparte qui avait le droit de relever des pensées secrètes à charge d'un adversaire. N'avait-il pas conquis Malte en faisant usage d'une ruse indigne ? N'avait-il pas obtenu l'entrée du port de Lavalette en prétextant un besoin d'eau, et à peine admis n'avait-il pas mis la main sur la forteresse et sur l'île ? Seize ans plus tard, il songera à tromper les Alliés en 1814, en discutant avec eux de la restitution de la Belgique, mais avec le secret dessein de prolonger les pourparlers pour se procurer le moyen d'augmenter ses armées et de rompre les négociations quand il se sentirait le plus fort.

C'était un homme d'ordre, plein de bienveillance, respectueux de la vie et des droits de chacun, affirme le portraitiste.

Comme nous continuons à nous éloigner de la réalité !

Voici l'ancien séide de Robespierre qui a obtenu la direction d'une armée et qui au printemps de 1796 la lance dans les plaines de la Lombardie. En quels termes, loués d'ailleurs par nos anthologies, appelle-t-il ses compagnons au combat ? Est-ce en leur parlant de la défense de la patrie ? C'est bien plutôt en chef d'une bande de brigands. « Soldats, vous êtes mal nourris et presque nus. Le gouvernement vous doit beaucoup et ne peut rien pour vous, Votre patience, votre courage vous honorent, mais ne vous procurent ni avantage ni gloire. Je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ; vous y trouverez de grandes villes, de riches provinces. Vous y trouverez honneurs, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manquez-vous de courage ? » Et il faut tout le parti pris ou toute la naïveté d'un Thiers pour célébrer l'énergie de cet appel au pillage (1).

Je devrais m'étendre ici bien longuement, si je pouvais rappeler avec quelques détails le bombardement inhumain de Saint-Jean-d'Acre, suivi du massacre des trois mille prisonniers turcs, image des massacres de prisonniers que la Grande Armée multiplia en 1812. Je ne m'arrête pas à l'attentat inqualifiable commis par ordre formel de Napoléon en 1804 sur le duc d'Enghien. L'Empereur se laissant guider par quelques soupçons, fait arrêter ce jeune prince en territoire allemand par une colonne de cavaliers français, le fait amener à Paris, juger par une commission militaire, et fusiller dans le fossé de Vincennes. Sombre tragédie, où le chef responsable eut comme complices Caulaincourt, Talleyrand, Savary, l'élite de ses serviteurs, coupables comme lui de ces crimes multiples accumulés sans raison. Persévérant dans l'aberration passionnée à laquelle il a obéi, Napoléon revint encore dans ses derniers jours sur le drame de 1804 pour chercher à s'en glorifier en déclarant que s'il en avait eu l'occasion, il l'eût ordonné de nouveau.

Le « surhomme » va plus loin encore quand il rédige son testament. Il fait un legs à Cantillon, personnage obscur qui a tenté d'assassiner le duc de Wellington. Le Corse vindicatif, peu soucieux du prix de la vie humaine, apparaît là dans la vérité de sa nature. Il n'a pas même le médiocre mérite de l'originalité, car il copie la Convention promettant une récompense à quiconque assassinerait le duc de Saxe Teschen, général autrichien en Belgique ; il copie le Comité de Salut public qui délibère, le 2 septembre 1793, sur le moyen d'assassiner les rois coalisés contre la République ou de faire empoisonner la reine Marie-Antoinette. Il témoigne d'un tel mépris pour les droits d'autrui et de la vie de ses semblables qu'il dira, à Sainte-Hélène, que Wellington a mérité d'être assas-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1919, dernier vol., p. 811.

(1) *Histoire de la Révolution française*, IV, p. 102, Bruxelles, 1834.

siné parce qu'il a aidé les Alliés à reprendre dans les musées de Paris les richesses artistiques que les armées françaises ont enlevées dans les pays étrangers.

Les scrupules d'un honnête homme, fût-il investi du souverain pouvoir, l'Empereur les ignore. Pour lui le droit des gens, cette honnêteté élémentaire régissant les nations, est lettre morte. En cette matière, il est un barbare. A peine a-t-il signé la paix de 1797, qu'il écrit à son frère Joseph, ambassadeur à Rome, de faire en sorte qu'une révolution éclate si le Pape venait à mourir, afin de permettre aux troupes françaises d'accourir « pour renverser la vieille idole ». Par son ordre, l'adjudant général Landrieux a recruté des affiliés à Venise pour susciter des troubles provoquant l'intervention des soldats français. De même, en 1806, Louis Bonaparte, roi de Hollande, reçoit de l'Empereur l'ordre de pénétrer en ami avec ses troupes dans les États du grand-duc de Hesse, sous prétexte de venir les protéger, et une fois installé, de s'emparer de vive force du pays et du prince. L'honnête Louis refuse d'exécuter ces mesures que par euphémisme il qualifie de « mission peu délicate ».

Aussi, dans l'intimité, l'Empereur appelle le droit des gens « un puéril usage », selon l'expression que nous a conservée Las Cases. Et la conséquence de cette disposition d'esprit est qu'on ne peut songer à énumérer tous les attentats contre le droit des gens commis par ordre du Consul et de l'Empereur.

C'est chose courante d'ouvrir les correspondances des ambassadeurs accrédités à Paris, et Talleyrand complète ces pratiques en faisant intercepter ou dévaliser les courriers de ces mêmes ministres en territoire étranger. C'est une habitude d'enlever en pays étranger et grâce à une complaisance ou à une servilité imposées par la violence les agents diplomatiques qui devraient s'y croire en sûreté. Tour à tour Rumbold, ambassadeur anglais en Saxe, l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le chevalier de Vernègue, ministre russe à Rome, les lords Elgin et Crawford traversant la France durant la paix, le secrétaire de lord Withworth, sont arrêtés et dépouillés comme de vulgaires criminels, et le *Moniteur de l'Empire* s'en réjouit, dans une relation officielle du 27 juin 1809. Le représentant de Napoléon à Hambourg commande en maître, fait arrêter qui il lui plaît, inonde l'Allemagne de ses espions, tout en exigeant que les soi-disant espions anglais soient partout recherchés, traqués, emprisonnés.

Vis-à-vis des faibles, tels que la Suisse, le maître emploie ouvertement les procédés qui lui ont réussi lors de l'assassinat du duc d'Enghien. Le 28 janvier 1808, il envoie une forte colonne de soldats cerner la petite et paisible ville d'Yverdon en Suisse. Toutes les demeures sont fouillées. C'est pour rechercher un groupe de prisonniers échappés du fort de Joux que l'appareil militaire est déployé de la sorte au mépris de tout droit.

Soigneusement éloignées de la correspondance officielle du grand homme, les lettres publiées par MM. de Brotonne et Lecestre nous instruisent mieux que M. Madelin des pensées réelles du monarque. On y voit à tout instant répéter les ordres de tuer, de brûler, de fusiller, de torturer des prisonniers. On y rencontre l'ordre de « faire parler » ou « d'écraser les pouces » pour arracher des aveux. On y relève le cas de l'infortuné Palmis, libraire à Nuremberg, que Napoléon a fait fusiller parce qu'il a édité une brochure rappelant les droits de la patrie allemande. On y lit l'injonction sauvage de mettre hors la loi, c'est-à-dire de tuer sans jugement le baron de Stein, qui a ressuscité la Prusse, et notre compatriote, le général marquis du Chasteler qui commande, avec le comte de Grunne, les Tyroliens refusant de se soumettre à la Bavière.

Napoléon est le chef et le modèle de ces armées « austères et héroïques », comme dirait Lamy, de ces « héros pauvres et bons, au grand cœur, à l'âme naïve », comme dit Sorel. Et cependant,

les biographes qui nous ont conservé les souvenirs des appels au pillage dus à la voix du général, nous ont détaillé aussi les rapines d'un Rapinat et des soldats, ses émules. Ils s'émerveillent des banquets que s'offrait l'armée du Rhin en 1800, « repas splendides, dans un palais où brillent les généraux tout resplendissants d'or ». Ils nous représentent l'Empereur gavant littéralement ses généraux de millions, de terres, de titres, et tolérant que les soldats fussent non moins enrichis du bien d'autrui. « Tous les individus de l'armée d'Italie étaient gorgés de richesses, de grades, de jouissances et de considération », raconte Napoléon à Las Cases, et il poursuit en rappelant tel général qui a reçu quarante millions pour sa part. Et Hoche et Marceau, célébrés par la légende, n'échappent pas aux reproches très fondés d'accaparement et de dilapidation. Tel autre (Leclerc) gagne en Espagne un million et demi sur une petite fraude douanière, aux dires du général Thibault.

La délicatesse même vulgaire est ignorée par le maître de la France. On sait que peu scrupuleux sur le choix des moyens, des émigrés se crurent permis de contrefaire les assignats de la République, monnaie reposant uniquement sur le vol des biens du culte et des absents. Je ne les excuse pas, et je rappelle que ces contrefacteurs furent punis avec une extrême sévérité par les lois françaises. Mais le souverain se place au-dessus de ces mêmes lois, à trois reprises. Il fait imiter les billets de la *Banque d'Angleterre*, pour inonder la Grande-Bretagne de ces contrefaçons si son projet de descente réussit (1805). Le Directoire l'a d'ailleurs précédé dans cette voie dès l'an V. Quatre années plus tard, au moment d'entamer la campagne d'Autriche, Napoléon fait graver une quantité de billets de la *Banque de Vienne*, de façon à payer avec eux les réquisitions qu'il va lever sur le pays conquis : il répandra ainsi deux cents millions de francs en billets sans valeur. Enfin, en 1812, avec l'aide de Savary, ministre de la Police, il fait entreprendre dans les mêmes proportions la confection de *faux roubles russes*, à la veille d'entrer en Russie. Mais cette fois, signalé à la justice, compromis dans l'opinion publique, le graveur hésita et on pense que le projet ne fut pas suivi d'exécution complète.

Je m'arrête dans l'analyse, même très sommaire, d'une correspondance où abondent les traits les plus déshonorants pour l'humanité, ordres d'arrêter des femmes ou des enfants pour terroriser leur époux ou leur père, de fouetter des prisonniers pour « les faire parler », d'intercepter des lettres, de brûler des villages, de fusiller des prévenus que les juges ont acquittés, de mettre des gens au secret, de les cacher dans des prisons de façon à les dissimuler à toute recherche de leur famille. Pour l'Espagne, pour la malheureuse Hollande, ces injonctions se lisent à chaque page.

Ces prescriptions odieuses n'étonnent pas sous la plume du conquérant qui entra victorieux à Berlin en 1805. N'a-t-il pas pris à Postdam l'épée de Frédéric II? N'a-t-il pas mis en poche la montre de ce prince, et n'a-t-il pas gardé ce produit du vol jusqu'à Sainte-Hélène? Qu'aurait dit M. Madelin si en 1871 le roi Guillaume pénétrait dans Paris avait enlevé l'épée et le tricorne du Petit Caporal? Il se serait élevé avec raison contre un geste infiniment malséant, digne de la brutalité teutonnes. Mais alors, il convient évidemment d'en dire autant du héros qui nous occupe.

Si j'insiste sur des faits trop souvent passés sous silence par les auteurs de la légende brodée après 1815, par les intéressés et par les ennemis de la Restauration et de Louis-Philippe, c'est que la vérité a des droits imprescriptibles. Assez longtemps on nous a bercés en nous montrant ces armées « qui ont porté la civilisation vers les deux pôles, des sources du Nil jusqu'aux bords de la Moskowa ». Tout récemment encore un éminent écrivain a cru devoir renchérir sur ces hyperboles. Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1929, M. Hanotaux a loué l'expansion civilisatrice de la France. Il déclare que les conquêtes des années

1792 à 1812 furent « des invasions acceptées, recherchées, acclamées, non seulement par les Alliés, mais par les adversaires même et par les rivaux, une conquête par persuasion, une propagande de l'humanité nouvelle ».

Il faut rapprocher de ce dithyrambe les appréciations d'un témoin oculaire, le colonel Vigo-Roussillon, revenant d'Égypte : « Nous demeurâmes convaincus que seule la terreur pourrait nous maintenir dans un pays où nous étions en petit nombre et dont tous les habitants étaient par fanatisme religieux nos irréconciliables ennemis ». Le même narrateur nous a conservé le tableau hideux de Jaffa livré durant trente heures au pillage et au massacre, de Boulacq, où « un pillage et mille horreurs furent suivis de l'incendie de la ville et d'un butin immense ». Il ajoute ce jugement que l'on préférera sans doute à l'admiration des historiens napoléoniens : « C'était abominable. » Et il ne faut pas grand effort de mémoire pour mettre en parallèle avec le sort de l'Égypte et de la Syrie le sac de Ratisbonne, celui de Lubbeek, celui de Pavie, et chez nous la criminelle destruction d'Aulnc, de Villers, d'Orval et de tant d'autres localités « civilisées » par les armées de la République.

Ceux qui seraient tentés d'ajouter foi aux descriptions enthousiastes de M. Hanotaux n'ont qu'à ouvrir l'ouvrage récemment publié par Colenbrander sur les *Sources de l'Histoire du royaume des Pays-Bas*. Cet historien a réuni les principales dépêches de Napoléon concernant la Hollande durant les années 1811 à 1813. On y voit le mécontentement populaire s'affirmer partout, les résistances à main armée apparaître à chaque instant, l'Empereur et ses agents recourir aux mesures de répression les plus énergiques et même cruelles, arrestations en masse, condamnations à mort, exécutions capitales de groupes ou de bandes.

Là est la vérité. C'est la triste et inévitable épilogue des campagnes de conquête commencées en 1792. Napoléon s'est associé à l'esprit révolutionnaire et l'a poussé dans ses conséquences jusqu'à s'attirer la haine de tous les peuples et surtout de ceux qui touchaient de plus près au territoire de la France. Au lieu de le louer de s'être fait le complice des passions de beaucoup de Français, il faudrait le blâmer de n'avoir pas employé son génie à guérir une maladie déplorable dans ses suites et terrible par les expiations qu'elle devait provoquer (1). Le héros l'a confessé lui-même. Il s'est peint au naturel quand il a dit à Metternich : « Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort... Un homme comme moi se soucie peu de la vie d'un million d'hommes. » L'image paraît plus sincère dans ces aveux que dans les dessins trop flattés des artistes modernes. Et Napoléon doit sa gloire à d'autres titres qu'à sa politique internationale et à son caractère. Il en est de même pour ses collaborateurs et ses soldats.

Il doit être permis à des Belges de 1930 d'exprimer ces réserves sans qu'ils encourrent le reproche d'ingratitude envers leurs sauveurs de 1830 et leurs alliés de 1914. L'oubli du passé n'est pas commandé par la reconnaissance pour les bienfaits récents.

Baron P. VERHAEGEN,
Conseiller à la Cour de cassation.

(1) M. Cambon, ambassadeur de la République, réclama pour elle en 1919 les frontières de 1814, parce que, disait-il, « le retour de l'île d'Elbe nous avait coûté cher et je trouvais qu'on pouvait nous rendre ce que le Congrès de Vienne nous avait laissé après la première abdication de l'Empereur ». On sait que le traité du 30 mai 1814 avait donné à Louis XVIII les cantons belges de Dour, Merbes-le-Château, Beaumont, Chimay, Walcourt, Florennes, Beaumont et Gedinne, au grand mécontentement de leurs habitants. Espérons que l'éminent diplomate n'a pas eu en vue ces territoires et n'a songé qu'à la Sarre! L'expression en tout cas ne laissait pas d'être troublante. (Voir : *La Revue des Deux Mondes*, 1929, dernier volume, p. 929.)

Hommage à la Royauté⁽¹⁾

Malgré l'insuffisance d'une voix affaiblie par l'âge, j'ai, comptant sur votre bienveillance, volontiers accepté de porter le traditionnel toast au Roi.

En cette année jubilaire, dans votre pensée et dans la mienne, un toast au Roi doit, avec une solennité et une chaleur particulières, apporter l'hommage reconnaissant de la Nation à la dynastie à qui elle a, en 1831, confié ses destinées.

Et en buvant au Roi, nous boirons à la Royauté.

Qu'était, il y a un siècle, la Belgique violemment séparée de la Hollande? Un petit pays ignoré du monde, plutôt pauvre, sans industrie, sans commerce extérieur.

Son indépendance, bien qu'admise par la Conférence de Londres, était loin d'être assurée. Le roi Guillaume restait menaçant. Les grandes puissances, qui nous avaient, en 1815, fusionnés de force avec nos voisins du Nord, ne nous pardonnaient pas notre Révolution. Sur certaines parties du territoire, le régime hollandais conservait des sympathies tenaces. Et nous n'avions qu'une armée mal organisée : pas d'officiers, pas d'artillerie!

Le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, récemment consacré par les traités qui ont mis fin à la guerre mondiale de 1914, était, il y a cent ans, une pure chimère! Y avait-il même encore un peuple belge? Certes, une nation belge — préparée par des siècles de vie, sinon commune au moins juxtaposée — avait pris corps sous les ducs de Bourgogne et s'était développée sous les Habsbourg d'Espagne et d'Autriche. Mais, depuis quarante ans, n'avait-elle pas disparu, d'abord sous les coups de la conquête française, puis par l'absorption dans les Pays-Bas?

Ce qui sauva surtout la Belgique, Messieurs, on peut et on doit le dire aujourd'hui, ce qui rendit possible le magnifique avenir qui fut le sien, c'est le choix que fit le Congrès National, en 1831, du prince Léopold de Saxe-Cobourg comme Roi des Belges.

Par les liens qui l'unissait à la Famille royale d'Angleterre et, plus tard, à celle de France, par ses relations avec les Cours étrangères, par la confiance que tout de suite il inspira, par le prestige et l'autorité que lui valurent la sûreté et la sagesse de ses interventions, il aida puissamment la Belgique naissante à traverser et à vaincre les difficultés inouïes qu'elle rencontra de 1831 à 1839.

Je me borne à rappeler notre cruelle défaite d'août 1831, qui ne suivait que de quelques jours l'entrée de notre premier Roi dans sa capitale et qui eût été probablement irréparable si la France n'était accourue à notre secours; les appréhensions de la Grande-Bretagne, la défiance persistante de la Prusse et de l'Autriche, l'attitude intransigeante de la Hollande qui s'obstinait à refuser son adhésion aux vingt-quatre articles du Traité du 15 novembre 1831 et l'hostilité ouverte de la Russie.

Lorsqu'en 1856, dans une allégresse et un enthousiasme que les faits justifiaient, nous célébrâmes le vingt-cinquième anniversaire de l'heureux avènement de Léopold au trône, la Belgique était définitivement maîtresse d'elle-même et le Roi allait pouvoir écrire ces lignes mémorables : « La Belgique a un superbe avenir devant elle; de plus, ce qui est difficile à obtenir, elle est aimée et bien vue. Son importance dans la balance des pouvoirs de l'Europe se mesurera à la force militaire qu'elle saura développer en cas de péril. Son peuple jeune, vigoureux, ayant une carrière belle et honorable derrière lui, peut aspirer à tout avec du courage, du dévouement et de l'intelligence ».

Si je n'ai pas gardé de souvenir personnel des glorieuses fêtes jubilaires de 1856 — je n'avais alors que cinq ans — je me souviens, comme si c'était d'hier, de la mort du fondateur de la dynastie. Le 10 décembre 1865 fut un jour de deuil général. Il semblait que la patrie eût perdu son Père. Ici, à Bonne-Espérance, on pria beaucoup pour le défunt roi. Il m'étonnerait bien que le cahier d'honneur, qui enregistrât les meilleurs devoirs littéraires de mes condisciples contemporains, n'eût pas reproduit alors une oraison funèbre de l'illustre souverain que nous pleurons!

Le Roi est mort. Vive le Roi!

Léopold 1^{er} avait régné près de trente-cinq ans.

Léopold II régnera quarante-quatre ans, consacrés entièrement au service du pays.

(1) Toast prononcé aux fêtes du Centenaire du Petit séminaire de Bonne-Espérance.

Un grand Belge et un grand Roi, assurément.

« Comme Clovis », dit le R. P. Willaert, « il a élargi les frontières de la patrie et comme Charlemagne, il a ouvert à l'Évangile d'immenses territoires. »

Qui de vous ne connaît, dans ses détails, l'effort surhumain, qu'avec une persévérance inlassable, au prix de sacrifices de toute nature, il fit pour doter la Belgique de cette incomparable colonie qu'est le Congo!

La Belgique, il la voulait plus grande, plus prospère, plus riche et plus belle.

Lisez le livre si documenté du comte de Lichtervelde, ou même ouvrez tout simplement les yeux pour voir, et dites-moi s'il n'a pas réalisé magnifiquement le programme qu'il s'était tracé.

Permettez-moi deux souvenirs personnels.

En 1907, à l'époque où l'annexion du Congo à la Belgique passionnait l'opinion publique, je reçus une lettre de M. Edmond Carton de Wiart, m'invitant à passer au Palais, où le Roi désirait me recevoir.

« Vous avez, dans une conversation avec le ministre de la Justice, M. Van den Heuvel », me dit immédiatement Sa Majesté, « marqué votre opposition à la Fondation de la Couronne, où je ne trouve que des avantages pour la colonie et la métropole. Laissez-moi vous montrer votre erreur et exprimer le vœu que, mieux informé, vous changerez d'avis et prendrez la parole à la Chambre, où prochainement, le projet d'annexion sera déposé. »

Longuement, il m'exposa sa conception de la Fondation de la Couronne, qu'il jugeait indispensable.

J'eus le regret de ne pouvoir lui promettre mon concours.

C'est alors qu'après avoir entendu avec bienveillance les raisons que j'invoquais, il mit fin à l'entretien par ces paroles impressionnantes : « Mon pays comprendra, un jour, toute l'importance de l'œuvre que j'ai créée au Congo. Œuvre économique, à coup sûr, mais avant tout, œuvre de civilisation chrétienne. De civilisation chrétienne », répéta-t-il, en élevant la voix. « Car je suis profondément croyant et reste fidèle aux enseignements de ma sainte mère. A raison du bien que j'aurai fait là-bas, j'espère que Dieu me pardonnera les défaillances de ma vie.

» De mon vivant, veuillez garder le silence sur tout ceci. »

Je sortis, très ému, et j'eus soin, rentré chez moi, de noter les déclarations que je viens de rappeler.

Mon autre souvenir a trait à la question du service personnel, et date de 1909.

Le Roi, après le discours que j'avais fait à la Chambre, m'avait invité à dîner au Palais.

J'ai noté ce qu'il voulut bien me dire alors :

« Depuis des années, j'insiste, de toutes façons, pour que la Belgique organise sa défense militaire. La Belgique a toujours été et sera toujours menacée. A ma demande, Goffinet est allé, l'autre jour, visiter le camp d'Elsborn et les voies ferrées que l'Allemagne a concentrées à sa frontière.

» Je ne dis pas que nous allons être attaqués de ce côté.

» Mais si nous l'étions!! »

Le 14 décembre suivant, sur son lit de douleur où il avait été opéré et où il allait mourir le 17, il avait la joie d'apposer sa signature — la dernière qu'il ait donnée — sur la loi militaire votée au Sénat.

Et le 4 août 1914, la Belgique était attaquée par la frontière que le baron Goffinet, sur les ordres du Roi, avait inspectée cinq ans auparavant.

* * *

Et que vous dire maintenant du roi Albert que vous ne sachiez tous!

Son rôle de 1909 à 1914.

De 1914 à l'armistice.

De l'armistice aux fêtes jubilaires?

Se peut-il vie royale, mieux ordonnée, plus remplie et plus féconde!

A ses côtés, la Reine, jusqu'en ces derniers temps la princesse Marie-José, le prince Léopold et la princesse Astrid, le prince Charles : c'est toute la famille qui le seconde en s'associant à toutes nos joies et à toutes nos peines.

Aussi, comme nous les accueillons!

Comme leur bonne grâce nous va au cœur!

Quel délire ces jours-ci, à la naissance du prince Baudouin, le prince du Centenaire, comme l'a si bien qualifié le président du Sénat!

Quelle sécurité, pour l'avenir, dans cette naissance!

Après Léopold I^{er}, Léopold II, puis Albert, Léopold III, Baudouin!

C'est la continuité avec la tradition et l'amour du pays. Le Roi en a souligné la puissance dans sa réponse aux félicitations des présidents des deux Chambres : « J'ai puisé », a-t-il dit, « dans les exemples laissés par mes deux prédécesseurs. Mon fils entend suivre ces mêmes traditions. A son tour, il tiendra à cœur de les inculquer à ses enfants, afin que la Dynastie reste inébranlablement fidèle à ses devoirs et continue à travailler inlassablement avec une abnégation et un dévouement absolus à la grandeur de la Patrie. »

Quel apprentissage de la fonction royale!

A nos trois Souverains qui nous ont assuré cent années de gouvernement stable et expérimenté, substituez par la pensée vingt-cinq présidents de république accomplissant un mandat de quatre ans et demandez-vous ce qu'il serait advenu de la Belgique dont vous connaissez l'histoire mouvementée!

Que de fois, aux États-Unis, où les circonstances m'avaient amené, alors que le Roi y faisait un voyage triomphal, j'ai recueilli précieusement cette observation de bon sens : « Républicains ici, nous serions monarchistes chez vous. »

Messieurs, il m'a été donné d'assister aux quatre fêtes jubilaires du premier centenaire de notre vie nationale pleinement autonome et de voir se lever l'aurore du second.

Je le salue de toutes les espérances de ma foi patriotique.

Je bois au roi Albert, qui achève le premier cycle et qui commence le second.

Je bois à la Famille royale.

Je bois à la Royauté.

MICHEL LEVIE,
Ministre d'Etat.

Le secret de Léon Bloy⁽¹⁾

Le secret et Huysmans

Dieu sait si on a écrit sur Léon Bloy et sur Huysmans. Il est même arrivé qu'à propos de l'un on parlât de l'autre, quoique à les bien regarder, ils ne se ressemblent guère. Mais, si on excepte MM. Deffoux et Zavie, qui connaissent à fond leur Huysmans, et M. René Martineau qui possède pas mal aussi son Léon Bloy, il est rare qu'on signale leurs relations. Or, ils en ont eu, et d'intimes.

Mais, même alors, je ne sache pas que personne, même ceux que nous citons, touche le fond du sujet. Il semble qu'il n'ait existé entre eux qu'une camaraderie de lettres, une amitié si l'on veut, mais rien de plus.

La vérité est pourtant plus riche.

Les choses se sont passées autrement entre Bloy et Huysmans, qu'entre Bloy et Coppée, par exemple, ou Richepin, ou Bourget ou même Rollinat, avec qui les rapports ont été, un moment, aussi fréquents, aussi serrés. La différence tient en ceci que Bloy eut sur Huysmans une influence dont on retrouve la trace dans ses livres, en particulier *La-Bas* et *En Route*, et surtout dans sa conversion. A son tour, mais de toute autre façon, Huysmans eut sa part — considérable — dans la vie de Bloy qu'il poussa à tourner le *Désespéré* en roman à clefs, ce qui eut le désastreux effet de déchaîner contre son auteur des haines irréductibles qui le suivirent sa vie durant et le contraignirent à marcher dans un crucifiant sentier de silence et de solitude.

Ce n'est pas le lieu de traiter à fond de ces relations. Mais il faut bien en dire quelque chose, puisque grâce à elles, Huysmans fut admis à la confiance du secret.

* * *

D'abord, nos sources.

Et, mon Dieu, nos auteurs eux-mêmes!

(1) Voir *Revue* des 1^{er}, 8, 29 août, 5 et 12 septembre 1930.

Nous n'avons pas lu de lettre de Bloy à Huysmans sur ce sujet. Il est possible qu'il n'y en ait pas : ils se voyaient plus qu'ils ne s'écrivaient ; mais il est plus probable encore qu'il y en a. Entre habitants de Paris, les occasions de s'écrire ne manquent pas, surtout quand on n'est pas, et c'était le cas, avare de lettres. Aux héritiers de nous éclairer là-dessus.

Ceux de Bloy n'auront aucune difficulté : rien ne les enchaîne, ni ses volontés ni son honneur. Quoiqu'en aient pensé les gens, Bloy était naturellement bienveillant. Il ne rêvait que d'aimer, et pour peu qu'on lui apparût simple, sérieux, généreux, il se livrait. Dame, il ne fallait pas le décevoir, sinon il vous rejetait avec la même force qu'il s'était porté vers vous. Mais qu'on ne s'y trompe pas, il ne manquait pas d'indulgence. Il en passait plus d'une à ses amis. Tant qu'il croyait à une sincère affection : des négligences, des oppositions d'idées, même de croyances, l'aflectaient sans le détourner.

Aussi se gardait-il de dire du mal par boutade, pour sortir un mot drôle, pour le plaisir de la caricature. Apprenons-le aux imbéciles qui ne l'ont pas encore compris, il était bon. Usons d'un mot plus juste : chrétien, Bloy se faisait, de tout cœur, un devoir d'aimer son prochain. Il le servait et le supportait pour l'amour de Dieu. S'il exécutait quelqu'un, c'est qu'il croyait, à tort ou à raison, avoir affaire à un salaud. Les badauds trouvent qu'il l'a cru trop souvent, mais c'est que leur mesure n'est pas la sienne. Austère, épris d'un idéal qui n'était pas précisément « à hauteur d'appui », il ne se faisait pas à cette idée que la vertu court les rues. Ne le croient même, selon lui, que ceux dont la vulgarité se fait une idée médiocre du bien. Bloy a pu s'abandonner à la colère — il n'était pas un ange — ses jugements les plus durs s'inspirèrent toujours de quelque haut sentiment. Même quand il se trompe le plus, il peut fournir une explication propre de son erreur. Ceux qu'il a frappés ne l'ont jamais tout à fait volé. Et comme, brave sans défaillance, il ne parlait pas devant autrement que derrière, on peut tout publier de lui : on ne produira jamais une vilénie. Pas de saletés cachées, pas d'actes bas. Ses fautes n'ont jamais dépassé le niveau de l'ordinaire faiblesse : il se surveillait trop, en homme qui voulait passionnément se présenter propre devant son Juge.

Il n'en était pas de même de Huysmans.

Il n'était pas méchant, c'était même, finalement, un assez brave homme. Il s'est très sincèrement converti. Il a, sur la fin de sa vie, supporté avec courage, en esprit de pénitence, un sale et douloureux cancer. Mais, pessimiste, plein de bile, dérangé du prurit de la caricature et du mot avilissant, sa conversation cotardait tout, jetait du venin sans relâche. Tout le contraire de Bloy.

Ce qui était encore plus contraire, il n'était pas courageux. Il n'avait pas pris son parti d'une vie rude. Il travaillait péniblement à rendre la sienne quiète, à la duvetter. Pour éviter les ennuis, il n'exerçait sa roserie, sa grognerie, son ronchonnement perpétuels qu'avec précaution, astuce, contre les absents. Les interlocuteurs, traités poliment, pouvaient se croire à l'abri. Les familiers surtout. Ses conversations, sa correspondance les déchiraient, comme les autres, dès qu'ils tournaient le dos. Il se sentait si bien fautif sur ce point qu'il a pris soin, avant de mourir, d'interdire la publication d'aucune de ses lettres.

Ajoutons que, formé à l'ignoble et sotté époque où triomphait le naturalisme, et, plus tard, hanté par un benêt mais malpropre satanisme, il s'est trouvé mêlé à des histoires littéralement d'égoût, dont la correspondance conserve le relent. On comprend qu'on garde ces choses sous clefs autant que faire se pourra.

Heureusement, qu'en digne enfant du siècle romantique, notre homme, comme Bloy d'ailleurs, n'a jamais parlé que de lui. Cela fournit plus d'un renseignement.

Le pont entre lui et Bloy fut la littérature, un goût immodéré de l'épithète fulgurante ou venimeuse, l'aversion pour les contemporains, quelques rares artistes exceptés, l'amour d'un moyen âge « énorme et délicat ».

Il y eut bientôt davantage : au delà de la légende déjà solide (1884) d'un monstre dont personne n'a la mesure et dont surtout personne ne saurait rogner les crocs, Huysmans perçoit en Bloy un brave homme. Bloy, de son côté, qui a horreur de la bohème, est heureux d'avoir affaire à quelqu'un qui choisit ses fréquentations et dont le mépris n'est pas feint. Naïf et apostolique, il forme tout de suite le projet de lancer ce désabusé de la terre dans le ciel.

Dans *A Rebours*, Huysmans lui avait fait une petite place.

Ce n'était pas grand-chose, mais dans un livre où tant de noms célèbres étaient bafoués, être nommé avec éloge, surtout quand on n'y est pas habitué, était pour caresser doucement. Bloy n'y fut pas insensible, mais il prétendit montrer à son ami qu'il était autre chose qu'un pamphlétaire.

Tout d'abord, il le présente à Barbey dé qui il obtient un article. On peut penser qu'il en suggère l'idée : après un livre où tout est conspué, l'auteur, autant que Baudelaire, n'a d'autre alternative que « la bouche d'un pistolet ou le pied de la Croix ! »

Pour lui, il écrit de la même encre mais il pousse plus loin : il prétend accoucher Huysmans de son vrai lui-même.

« Le catholicisme ne suffit pas à cet enragé (des Esseintes) ; la présence-eucharistique *réelle* n'est pas assez, il lui faut la présence SENSIBLE, quoiqu'il ne le dise pas, et quoique, peut-être, il l'ignore. C'est le mal étrange et nouveau des êtres supérieurs en cette fin de siècle si mystérieuse. On ne veut plus d'un Dieu qui se cache. On commence à vouloir un Christ visible des yeux du corps, éclatant, fulgurant, terrible, *incontestable* (1). On se dit que les hommes qui vivaient à Jérusalem ou en Galilée, dans les premières années de l'ère chrétienne ont pu voir Celui que les chrétiens adorent et que l'Eglise catholique appelle Dieu fait homme et Père des pauvres ; qu'il leur était sans doute plus facile de croire en lui, et que l'innombrable multitude des autres venus plus tard, portés sur la pente des siècles, cahotés... ont dû avoir plus de mérite à livrer leur cœur et leur raison.

» Tous les livres qui ont en eux un atome de puissance ou de générosité disent cela depuis une moitié de siècle. Ils le disent de façon ou d'autre, souvent même sans s'en apercevoir, car c'est le tressaillement profond de la terre, comme si quelque chose d'immense et d'inouï approchait enfin. »

On comprend si les deux amis parlèrent de cet article et s'ils discutèrent longuement de cette interprétation d'*A Rebours*.

C'est vrai, Huysmans rompait avec le naturalisme, mais ce n'était ni sans hésitations ni sans repentirs, et s'il souhaitait un Dieu visible, il était loin, à cette époque, de l'espérer, de le croire possible.

On voit très bien comment cela se passait.

Huysmans parlait, objectait. Bloy n'intervenait que par des phrases rares qui en sous-entendaient plus qu'elles n'en disaient, sa physionomie ouverte ou froncée, étant sa principale conversation.

Mais il avait une ressource. Il cherchait dans un livre un passage qui allait à sa thèse. Le plus souvent, il ouvrait sa Bible latine, lue, soulignée, annotée tous les jours avec amour et religion, et le doigt sur un verset, qu'il articulait lentement et qu'il confrontait bientôt avec un autre, il appuyait sur son inerrucuteur agité et disputant un regard lourd, fixe, qui l'immobilisait bientôt, et signifiait : est-ce assez décisif ?

Disons-le d'ailleurs tout de suite, le texte, écartelé par une exégèse plus subtile que littérale, faisait entrer en d'étonnantes réveries plus qu'il ne convainquait. Mais n'est-ce pas le plus sûr moyen d'atteindre au but que de toucher l'imagination, le cœur ?

D'autres fois, l'apologète ouvrait un de ses cahiers, à moins que, mécontent de ne pas trouver formulé l'argument qu'il méditait, il se réservât pour une lettre qu'il écrirait aussitôt son ami parti. En mai 1891, Bloy résumait ainsi ses catéchismes à l'auteur de *Là-Bas* :

« On sait que pendant cinq ans, il (Huysmans) fût l'intime de celui d'entre ses contemporains qui pouvait le mieux l'orienter (Bloy). Ce fût un bail moui de suggestions, de démonstrations, d'exhortations et de conseils. Les aliments les plus généreux furent conférés avec patience à cet estomac débile qui ne pouvait rien digérer. »

Cet enseignement fût d'autant plus facile et plus intime qu'à ce moment (1885-1886), Bloy composait le *Désespéré*.

En l'écrivant, il avait deux idées, ou plutôt il entendait se raconter avec les deux tendances qui s'unissaient — ou se dévoiraient — en lui : l'artiste, le chrétien.

Le chrétien, c'était sa conversion, ses méthodes d'interprétation scripturaire, son « symbolisme de l'histoire », l'abbé Tardif, et surtout Vénique et, par tout cela, l'annonce du règne imminent de l'Esprit. Cela c'était son coin propre, où il n'avait rien à recevoir de personne.

(1) Allusion à Baudelaire, *l'examen de minuit* : Jésus, des dieux le plus incontestable...

Il n'en était pas de même de l'autre canton, l'art; Bloy avait en tête une satire synthétique et « durable » du monde littéraire contemporain. Mais, pauvre, solitaire, maladroit, et, pour parler clair, timide, il ne connaissait pas les bonshommes qu'il voulait peindre. Il avait rompu avec le *Chat-Noir*, ne supportait pas le contact avec les insignifiants collaborateurs du *Foyer*, et l'entourage même de Barbey lui était à charge. Huysmans au contraire, malveillant et égoïste mais plus adroit, avait conservé sinon toutes les camaraderies, du moins les compagnonnages utiles. Il voyait les gens avec lassitude mais politesse, et par eux, savait les sales histoires. Il se chargea d'en gorger Bloy. Dans ces conditions, les échanges étaient constants et intimes. C'est ainsi que, Huysmans ayant acheté à Lourps un château à moitié ruiné et plus ou moins hanté, y invita Marchenoir qui y passa toute une quinzaine (août 1885). Huysmans composait alors *En Route*, Bloy le *Désespéré*.

Dès qu'un chapitre était écrit, on se le lisait. Et on causait. Autant dire qu'avec la satire littéraire, le reste du *Désespéré* y passa par la bouche de Bloy.

Le reste c'était le fond, l'âme de son âme. Sur cette pente, peu à peu toutes les confidences devaient glisser.

Huysmans a tout su de Véronique et un jour ou l'autre, ne serait-ce qu'en parlant du rôle qu'Hello s'était cru appelé à jouer dans le prochain avènement du Saint-Esprit, Bloy confessa ce qu'il attendait pour son compte et pourquoi.

Ne surprend-on pas un écho de cet aveu dans cette phrase qu'écrivait, à l'époque de l'amitié, l'auteur du *Désespéré* de l'auteur d'*En Rade*.

« Si, comme on l'a tant annoncé, d'épouvantables manifestations des cieus, de trémébondes épiphanies et de surprenants massacres doivent prochainement signaler le retour d'un Dieu de justice, honneur à de tels prophètes qui n'ont pas même besoin d'être conscients d'une inspiration pour vociférer la déchéance du genre humain (1). »

Bloy vociférait, certes, lui aussi, cette déchéance, mais « conscient d'une inspiration » et il ne l'avait pas caché au compagnon avec qui il eût souhaité communier bien autrement que dans l'art.

Tout en écrivant *En Route*, le volume qui fait la transition entre la manière naturaliste et celle qu'on lui connaît plus tard, et qu'on peut appeler, pour parler court, chrétienne, Huysmans préparait *Là-Bas*, et c'est *Là-Bas* qui porte la trace des confidences de Bloy.

Lisez, si vous en avez le courage, les malédictions que le chanoine Docte vomit contre le Christ, au cours de la messe noire; vous retrouverez avec stupefaction les mêmes reproches que Marchenoir fait au ciel pendant la Grand'Messe, mais ils sont transposés sur quel ton!

Ce qui faisait crier à Bloy: Il « accémodé en blasphèmes odieux les effusions embrasées d'une âme qui s'est répandue devant lui ».

Vous l'entendez, « qui s'est répandue devant lui ».

Et ne croyez pas que cette effusion ait rien laissé de côté.

Dans le même article, qui est une véhémence plainte personnelle, Bloy ajoute :

« Huysmans, dans son vingtième chapitre (de *Là-Bas*), a découvert, à son propre insu, le moyen de ridiculiser jusqu'au paradoxe et jusqu'à la chie-en-lit, les confidences religieuses du plus douloureux espoir.

« C'est pousser fort avant, je crois, l'abus du calepin documentaire. Je ne sais si même l'inqualifiable méfait d'avoir publié simplement des lettres de femme, qu'il eût été incapable d'inventer, est plus odieux. »

Il ne s'agit donc point de simples théories impersonnelles exposées, discutées entre eux et qu'aurait reproduites Huysmans. C'est d'un abus de confiance qu'on se plaint; des secrets privés, des ouvertures d'âme ont été livrés au public; ridiculement travestis d'ailleurs, s'empresse-t-on d'ajouter.

Comment douter? Ces confidences sont « religieuses », et on en précise l'objet: une « espérance douloureuse ». Le retour prochain de Jésus, le règne du Saint-Esprit, est qualifié de douloureux puisqu'on sait assez que les créatures, et en particulier Bloy, gémissent en l'attendant, et que la manifestation du Seigneur s'accompagnera du Jugement et du balayage universels.

Si nous ouvrons ce vingtième chapitre, que trouvons-nous?

Une longue conversation entre Durtal (Huysmans), Carhaix

(Léon Bloy), Gévingey (Eugène Ledos) et des Hermies (Gourmont?) sur le règne du Saint-Esprit.

Rien à en citer: la pensée de Bloy, et celle, hélas! d'un tas d'illumines, d'hérétiques, de zozos, se confondent dans le chaos. Huysmans a cru malin d'y mettre sa patte. Il avait la fureur de paraître savant, et en authentique ignorant, croyait qu'il suffit de copier, dans des manuels, des dictionnaires ou des catalogues, des titres et des noms propres. Bloy savait peu de chose, très peu; du moins il avait médité, rêvé, prié, vécu, sur les quelques livres religieux qu'il avait lus. Il en avait tiré une substance, déconcertante parfois, mais parfaitement digérée, personnelle, étrangement riche de réflexions, d'observations, d'expériences, d'émotions souvent profondes, toujours sincères. Huysmans, au contraire, cite à tort et à travers, sans y avoir été voir. Il accumule les contresens, les erreurs, les à peu près. Il mêle le premier plan, le second et même le troisième plan; il rapproche des hommes de valeur très inégale, de tendances opposées, range ensemble le génie et l'imbécile, le saint et le pleutre. Un nom sonne-t-il curieusement, lui paraît-il tout à fait ignoré? Aussitôt, il l'étaile ou le brandit. Cette sonnaile fait fuir les gens du métier, épate un public où il y a de moins en moins de connaisseurs.

A ce premier défaut, le fatras, s'ajoute, suite fatale, une incompréhension parfaite, confondante. Johannès et Marchenoir, Mme Bavoit et Véronique, sur le même pied! Quand on sait ce qu'a été la vie déchirante de Bloy, toujours pauvre mais jamais soumis au monde et à ses pompes, l'idée de le comparer à un misérable apostat, à un charlatan sacrilège qui a fait, pour le peindre d'un mot, toutes les cochonneries qu'il attribuait à Docte, découvre à quel point le malin Huysmans manquait de perspicacité, de jugeotte, de nez!

Ne cherchons donc ni dans *Là-Bas* (1) ni dans aucune œuvre de Huysmans, la pensée de Bloy. Celui qui veut la connaître, n'a qu'à lire le *Salut par les Juifs*, la vraie riposte à *Là-Bas* et qui parut dès l'année suivante.

Ce qu'il faut retenir, c'est, à travers les flux et reflux d'un enseignement qui se poursuivait cinq ans, les grandes lignes que voici:

Bloy, pour convaincre son auditeur en théologie ne s'attarde pas aux procédés d'écœle. Il laisse là les preuves de l'existence de Dieu, les dissertations hitoriques sur l'Evangile, son authenticité, sa signification, la fondation de l'Eglise, etc... Il ne nie rien de cela; une fois ou l'autre, il y touche, mais ça ne l'intéresse pas.

Sa pensée est que si Dieu nous a proposé le salut, il ne l'a pas réservé à une génération, il l'a offert à toutes, absolument à toutes. Il le présente donc à la nôtre, adapté à elle, aussi neuf, aussi efficace, aujourd'hui qu'hier. Ne cherchons pas Dieu dans le passé, il n'est pas d'antefoies, il est d'aujourd'hui.

— Il est devant vous, à vous, Huysmans, dans l'Evangile, dans l'Eglise, dans les événements. Il y parle, il y agit, il s'y montre. Ce qui nous empêche de le voir, de l'entendre, ce sont nos péchés, nos marottes, notre bêtise et nos vices. Se confesser, communier, prier, se repentir, faire pénitence, voilà le moyen de tout éclaircir. Ceci posé, tout devient simple, on est inondé de lumière, de force, de joie. Sous les griffes du démon, vous ne pouvez, mon ami, qu'être incrédule, incertain, et aveugle.

— Si Dieu parle, repart Huysmans, le diable doit parler encore plus. Car enfin, pour entendre Dieu il faut se recurer, se nettoyer, monter; rude effort. Pour entendre le diable, il suffit d'être un cochon.

— Parfaitement. J'ai là Gorres, il vous apprendra que, comme autrefois, aujourd'hui encore, dans notre siècle qui se croit incrédule, les hommes ont des relations avec le Mauvais, l'appellent, en reçoivent des services. Entre nous, je suis assez enclin à voir dans la plupart de nos contemporains des possédés. Je vous l'ai dit, l'Evangile se continue, Jésus a consumé une partie de sa vie publique à chasser les démons. Nos prêtres ont tort d'user si peu de leur pouvoir d'exorcistes. Car jamais le démon n'a régné comme maintenant. Et justement cette indifférence du clergé est un signe caractéristique de l'excès du mal.

Mais si le démon et le mal se déchainent ainsi, cela vous montre assez que ce monde est condamné, qu'il a besoin de quelque chose d'inouï, d'un salut énorme, si je puis dire. En réalité, nous crie saint Paul, « nous ne sommes sauvés qu'en espérance ». Croyez-moi, Huysmans, Dieu va venir. Il faut qu'il vienne.

(1) Je puis me tromper, mais il semble que ce soit là que M. Treich, — ou du moins celui qui a écrit la note de *Candida* — a tiré son hypothèse de Bloy en liaison avec la doctrine des Paracétistes. Mais Bloy ignorait résolument ces gens-là.

(1) Cette fois-ci, c'est nous qui soulignons.

Nous avons eu sous les Juifs le règne du Père, le règne du Fils avec le christianisme. La coupe des ignominies déborde. Quelqu'un va la renverser et la purifier par le feu. Ce sera le règne du Saint-Esprit.

Je vous ai dit que Dieu parle. J'ai scruté les Ecritures, j'ai scruté les événements, je peux dire que par là Dieu a parlé à Hello et moi. Mais il y a plus. Véronique, qui était une de ces âmes invisibles au monde mais que Dieu discerne, Dieu lui parlait, et il lui a dit : l'heure est venue.

Hello désirait ardemment la connaître, surtout la voir, bien mieux, il souhaitait avec des concupiscences de feu, en être le précurseur, l'introducteur, comme Jean-Baptiste l'était pour Jésus-Christ. Mais Véronique lui a dit — il en est mort — non pas vous, mais un autre...

— Quel autre ?

— Quelqu'un qui n'était pas loin de lui... ni de vous.

La conséquence de cette catéchèse, c'est que Huysmans qui ne fréquentait d'ailleurs pas que Bloy, mais aussi Péladan, l'ex-abbé Bouleau et plusieurs autres de ce tonneau, qui continuait, quoi qu'embêté, lassé, son existence de vieux garçon morne et sensuel, se tourna d'abord à la solution facile, le mysticisme d'en-bas.

On peut le remarquer, ses raisons de croire ne sont pas tirées de l'ordre historique ou philosophique. Il croit à cause du surnaturel d'aujourd'hui, touché par lui. Seulement, c'est la main pleine de la queue du diable qu'il s'engage dans les voies divines.

Et lui aussi cherchera une Véronique, ce sera M^{me} Bavoil. On a la mystique qu'on mérite.

Conclusion

Il me semble qu'elle est claire :

Le secret de Léon Bloy c'est :

1^o Que le Saint-Esprit doit se manifester et établir son règne;

2^o Que Bloy, avant de mourir, verra de ses yeux cet Avènement;

3^o Qu'il ne sera pas simple témoin, mais acteur dans le drame divin. Il en sera le prophète et l'attestateur.

4^o Jusqu'à cette heure, il sera écrasé, bafoué; mais un jour il se relèvera triomphant, et quel triomphe! Couronné d'ailleurs fort probablement par le martyre.

5^o Cette annonce a été faite à Bloy par Véronique, laquelle était certainement une sainte âme visitée de Dieu;

6^o Mais Véronique n'a, en vérité, ainsi parlé que parce que Bloy, déjà obsédé par l'idée de la fin du monde, l'avait en grande partie suggestionnée;

7^o Bloy a cru jusqu'à la fin à cette promesse. Il a passé sa vie à l'approfondir, à l'enrichir. Tout s'adaptait au secret : Après le *Salut par les Juifs*, la *Salette*. N'ayant guère commencé à publier qu'après avoir reçu son secret (1), on peut dire qu'il n'a écrit que pour communiquer son message. Hors de cela, ses livres n'ont, pour lui, aucun sens. Même des livres aussi profanes en apparence que *Sueur de Sang* et *Histoires désobligeantes*, contes donnés à *Gil Blas*, sont pleins du secret.

Le secret explique encore l'attitude de Bloy à l'égard de ses amis, de ses contemporains, son opinion sur le journalisme, la littérature, la politique, le clergé, les catholiques.

Ceux qui l'ont cru orgueilleux ou méchant se sont complètement trompés. S'il voulait être logique, disons mieux, loyal, fidèle à ce qu'il croyait sa mission, pouvait-il faire autrement qu'il n'a fait ?

Le présent travail est fort modeste, je ne me leurre pas là-dessus; du moins offre-t-il l'avantage sur tout ce qui a été encore écrit, de sortir des panegyriques et des insultes, d'être précis, et d'expliquer enfin la vie de Bloy et toute son œuvre à côté desquelles ses admirateurs même passent.

On le trouvera décevant et cruel. Quelle erreur!

Il est absurde de nous figurer un Bloy qui n'a pas existé; il est scandaleux de se faire de Bloy une idole.

La vérité !

* * *

Jean-Baptiste, en prison, s'étonne de ce qu'on ne lui rapporte pas de Jésus.

Lui qui l'avait annoncé, lui qui avait crié : Il est Celui qu'on attend! semble avoir été déçu que Jésus ne fût pas autre, ne fit pas autre chose.

Ne devait-il pas baptiser dans le Saint-Esprit, c'est-à-dire dans le feu? Ne devait-il pas porter la cognée à l'arbre, balayer son aire?

Tout cela tardait, ne s'amorçait même pas.

N'y tenant plus, il envoie deux de ses disciples lui porter cette question :

« Es-tu vraiment celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? »

Pendant plusieurs jours, Jésus ne répond rien. Il mêle les disciples de Jean aux siens et continue son œuvre habituelle.

Il prêche le royaume de Dieu, guérit des malades, console les malheureux, convertit des pécheurs. Il ressuscite le fils de la veuve de Naïm, guérit à distance l'ordonnance du Centurion, encourage la foi de ce païen.

Enfin, après plusieurs jours, il congédie les disciples de Jean, sur ces mots où il se réfère à ce qu'Isaïe annonce de l'Emmanuel et des temps messianiques :

« Allez, et rapportez à Jean ce que vous avez VU et ENTENDU. »
« Désormais, les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent.

» Et bienheureux celui qui ne se scandalisera pas à mon sujet! »

C'est-à-dire : Puisse Jean comprendre qu'il se fait illusion s'il croit que je suis venu apporter la colère de Dieu et la condamnation. Je suis venu consoler, purifier, réhabiliter, convertir; ma mission n'est pas de fureur et de feu mais de bonté et d'onction spirituelle. Et c'est pour cela qu'elle est vraiment mission de Dieu; c'est, si elle ne l'était pas, qu'il faudrait en attendre un autre.

On ne saurait trouver mieux que Jésus et son Esprit.

Quand on les a, qu'a-t-on besoin du feu? Le feu, c'est une métaphore, une façon de nous manifester à nous, êtres de chair, que l'esprit réchauffe, éclaire, purifie, embrase, comme la Pentecôte l'a montré.

Jean n'insista pas. C'est avec sérénité qu'il tendit bientôt sa tête au bourreau d'Hérodiade. Il avait compris que ce qui l'avait fait hésiter, c'est simplement que le Messie était encore plus haut qu'il ne l'avait imaginé, un peu, comme les étoiles immenses qui ne sont d'humbles gouttes de lumière que pour être trop haut.

* * *

C'est un étrange spectacle pour l'esprit que Léon Bloy se trompant à ce point, accueillant de pareilles idées! Notre sagesse s'étonne, notre ironie travaille. Moi qui l'aime, moi qui le vénère, je n'ai pu m'empêcher, ici ou là, de m'impatiser.

J'ai eu tort.

Oh! l'attente du Saint-Esprit telle que la concevait Bloy est inadmissible, je ne m'en dédis pas. Dieu qui connaît notre immense misère, notre folie de le concevoir comme un dragon enragé attendant à la porte du monde l'heure de nous dévorer.

Certes, les hommes sont de forts tristes êtres, qu'ils soient laïcs ou d'Eglise, juifs ou catholiques, rentiers ou pauvres. Leur méchanceté, mais surtout leur bêtise et leur lâcheté est à tourner le cœur. Ceux en qui on peut se reposer — ceux qu'on peut aimer pour leur vertu et non pas seulement par devoir — sont vraiment clairsemés et d'ailleurs négligés, quand ce n'est pas haïs, par les autorités spirituelles les plus officielles. Mais nous n'avons pas, pour notre compte personnel, à faire les farauds. Tous, nous avons besoin de crier vers l'immense pitié de Dieu — quitte à nous défendre quelquefois contre nos voisins pour pouvoir vivre!

Reste la valeur personnelle, immense, pathétique, de Bloy, sa fierté que rien n'a soumise, son indépendance sans concession. Sa décision de crever de faim plutôt que d'obtenir, par une cochonnerie, moins que ça, par une diminution, au banquet de la vie une bonne place.

Et sa bonté aussi. Ce fut un ami exigeant, c'est sûr, mais ce ne fût jamais un lâcheur. Ce qu'on lui a reproché c'est, en définitive, lui qui ne lâchait jamais, de prétendre qu'on en fit autant. Mais surtout, il a sa préoccupation constante, altérée, de Dieu. Ses conceptions ont beau, ici ou là, nous paraître enfantines —

L'Evangile raconte une chose sur laquelle les commentateurs passent soigneusement, bien à tort d'ailleurs, s'imaginant que les saints doivent être en bois ou pour le moins aussi bêtes qu'eux.

(1) Ce qu'il a écrit avant est peu de chose. Lui-même l'a toujours jugé tel : il n'avait ni ses idées ni sa forme. Et si cela a présenté un intérêt, c'est que nous y percevons un Bloy antérieur à Véronique et pourtant bien semblable à celui qui suivit.

pendant longtemps j'ai reculé devant cette étude tant elle me décourageait : l'illusion avait été si énorme, les faits l'ont si complètement bafouée, — cette chose subsiste, la seule grande et vraie : une recherche gémissante et passionnée de Dieu.

Bien qu'avant pu ne pas assez s'oublier, Bloy, à la différence de tant d'autres qui font des phrases sur le vrai, le beau, le bien, ne s'est pas contenté de trouver des mots, d'ailleurs parfois magiques et paradisiaques, il a, comme Pascal, joué sa vie, une rude vie, sur sa croyance. Il aurait eu horreur de verser au plus humble cœur une pensée basse ou mauvaise; lui, le maudit et le douloureux n'a rêvé que de consoler et de grandir les âmes.

Chateaubriand fait encore l'avantageux devant la postérité parce qu'il se drape dans un beau style — légèrement élimé et troué parfois. Ce fut pourtant un assez pauvre sire. Quelle ne sera pas la gloire de Bloy, non moins bel écrivain, et qui eut l'âme si haute.

Et quelle vanité est la nôtre que de nous croire moins ignorant, meilleur exégète, même si nous le sommes. Du haut de ce triple sommet, la passion de Dieu, son art, son merveilleux courage, il a le droit de nous trouver singulièrement petits.

C'est tout? Pas encore.

Comment, tout de même, comment Bloy n'a-t-il pas vu son erreur?

Enivrement de se croire choisi, de prévoir une grandeur qui le consola d'un présent injuste, d'une abjection qu'il savait odieusement imméritée?

Oui, et toutes les raisons complémentaires que l'on voudra.

Mais il y eût aussi : fidélité à Véronique.

Elle l'avait aimé comme un dieu.

Ce pauvre dieu fut assez noble pour ne pas lui cacher l'autre, le vrai, le seul.

Il la respecta, parce qu'il était chrétien; il n'en fit pas sa femme parce qu'il était fier.

Il ne l'en a pas moins aimée. Il ne l'a même tant aimée que pour cela, parce qu'il se sacrifiait, et il en a été possédé toute sa vie.

Quant à elle, purifiée, grandie, elle fit tout pour lui, même sacrifier sa beauté, même s'abstenir et mourir.

Maurras a manifesté un jour sa répugnance pour cette beauté qui se mutilait.

On le comprend d'abord, mais à y réfléchir, pourtant, rien n'est grand qui ne sait sacrifier un bien à un bien plus grand encore. Maurras est prêt à mourir, sacrifiant son génie à toutes sortes de choses qu'il estime supérieures.

Qui le sont en effet pour mériter pareil holocauste.

Mais Véronique a fait plus : croyant lui dire des mots qui venaient du Ciel, qui, en réalité, ne venaient que de lui, elle a, en paraissant induire Bloy en erreur, mis au jour son vrai lui-même. Si elle ne le lui a pas donné, elle a accouché son génie.

Elle lui a mis en mains le viatique qui devait le soutenir à travers le plus noir périple.

Elle lui a donné sa raison de vivre, et de vivre magnifiquement

PAUL JURY.

Les livres et la vie

Montagnes et refuges

On attribue, chaque mois de juin croyons-nous, un *Prix des Alpes-Françaises* au livre le plus susceptible de conquérir à la montagne des visiteurs et des fervents. Toutes les années nous éprouvons une déception en ouvrant l'ouvrage couronné.

Du guide un peu morne pour touristes au roman où l'histoire d'amour emprunte pour cadre les pentes de neige et de rochers, les jeunes écrivains s'exercent à nous fournir des distractions.

Pauvre propagande! La montagne est une mère noire qui ne rassemble ses enfants qu'au cœur des nuits froides et hautes. Elle ne confie ses secrets qu'à qui lui jette toute son âme. Les

livres du *Prix des Alpes-Françaises* nous font songer à ces piolets pour dames âgées qui sont en vente dans tous les bazars, de Gavarnie à Chamonix, et qu'elles promènent fièrement sur le goudron bien lisse des routes, pensant peut-être qu'elles donnent le change et font figure d'alpinistes expérimentées.

Cette année, nous n'avons pas lu le « Prix Alpestre » mais voici qu'après un séjour de trois semaines dans les Pyrénées, un livre nous tombe sous la main... Son titre discret ne dit rien au profane qui passe. *Montagnes* (1) dit tout à qui aime les escalades. L'auteur est un jeune écrivain dont c'est là le premier ouvrage.

Nous l'avons ouvert sans espoir, et d'une seule traite nous avons lu jusqu'à ce que l'aube adoucisseye de son frôlement l'éclat de la lampe du soir.

Je n'aime pas crier au chef-d'œuvre, ni pour la vaine satisfaction de passer pour un critique « grand découvreur de jeunes talents » — comme dit M. Edmond Jaloux — ni pour accentuer un lancement que snobisme et publicité suffisent déjà à expliquer. C'est néanmoins le rôle du critique de pressentir et d'informer. Il introduit jusqu'à la porte du sanctuaire, il doit nommer parmi les écrivains qui entrent, ceux qui lui paraissent susceptibles de monter à l'autel des dieux. S'il se trompe, malheur à lui!... son public ne le suivra plus. Il restera grand découvreur dans le désert!...

Donc, en six mois, je vous avais seulement signalé deux noms de jeunes à retenir. Un romancier : Michel Davet avec son *Prince qui n'aimait*, un poète : Maurice Fombeure avec ses *Silences sur le toit*. Voici que les chaleurs d'automne nous apportent un autre écrivain dont le talent, plein de promesses pour l'avenir, est de ceux qui tiennent déjà. Il faudra noter pour le suivre le nom de M. Raoul Audibert et ses *Montagnes*. Il n'est pas d'œuvre à son début qui nous ait donné l'impression d'une pareille maîtrise de moyens jointe à un sens très délicat des atmosphères et des hommes.

Le livre est fait de trois nouvelles. Bien que l'art en soit tout classique, l'allure aussi claire que vive, il ne ressemble à aucun autre. Réussite rare, et qui consacre une fois de plus cette vérité de sens commun : tout écrivain véritable n'a pas besoin de hardiesses arbitraires et de libertés syntaxiques pour trouver son style et son art. Il est né avec sa manière, les difficultés de la langue loin de l'émuesser affinent toujours un métier sûr.

De ces trois nouvelles, l'une est tragique — *La Pointe Miane* —; l'autre mêle le rire et l'angoisse, la troisième divertit franchement. Toutes sont simples comme les montagnes qu'elles évoquent, et d'un large mouvement comme elles. Faut-il avouer que je préfère la première?

Le sujet peut sembler banal, aussi n'est-ce pas sans quelque scrupule qu'on se résout à le conter. Un étudiant qui a tenté et réussi, le 28 août 1910, un roc encore inaccessible pour pouvoir lui donner le nom de celle qu'il aimait (pointe Miane) a été éloigné d'elle par un mariage imposé par des parents qui ne pouvaient le supporter. Miane mariée, la guerre finie, il s'est fait guide pour partager sa solitude avec celle de la montagne, et vivre, à deux, de souvenir.

Cinq fois, il a gravi la pointe Miane au jour anniversaire de sa première ascension. La sixième fois, il reçoit avant de partir une dépêche d'un centre voisin. C'est son amie, devenue M^{me} Fontanier, qui veut faire avec son mari l'ascension de la pointe Miane — et ce jour-là! Elle ne sait pas que le guide Vincent Lombart est l'étudiant André Bertier. Celui-ci part avec eux quand même, plein d'amertume et d'espérance, la rupture d'une corde précipite les deux époux dans le vide affreux. André

(1) Par Raoul AUDIBERT. Alexis Rédier, édit., collection *La Route*.

Bertier qui n'a plus de corde pour descendre se sait condamné à mourir, aussi écrit-il son histoire sur le carnet laissé au sommet, pour qu'y signent ceux qui l'ont vaincu, avant de revenir vers les passages où il est sûr de trouver la mort. C'est cette histoire rapportée ensuite par trois jeunes gens qui ont tenté la pointe Miane que l'auteur a transcrite pour nous.

Un metteur en scène eût pu faire d'un tel sujet un scénario de film de montagnes. Un écrivain, plus prolixe et moins châtié que M. Raoul Audibert, en eût peut-être tiré un roman. Tel quel, nous le trouvons traité avec une force singulière, et si nous souhitions que l'auteur approfondisse ses analyses et passe moins vite sur certaines crises, c'est pour qu'il nous donne des œuvres d'une portée plus vaste et non point certes pour blâmer ce mystère par réticences qui plane sur toute sa nouvelle comme une présence intérieure.

Dans un tel livre, la montagne n'est plus un décor, elle est une personne vivante. Une femme.

On la conquiert, on a avec elle un commerce d'intimité qui croît comme croît un amour. Elle a ses caprices, ses duretés, mais aussi cette fidélité permanente d'une fiancée ou d'une épouse. Elle pleure des larmes véritables lorsqu'elle reçoit au creux même de ses vallées le corps d'un de ceux qui vécut, et qui, un jour, est mort en elle.

Plus qu'à une analyse technique, c'est à des souvenirs vivants que nous conduit le livre de M. Raoul Audibert... Il nous semble, comme nous le lisons, que nous sommes toujours en montagne, que nous vivons cette âpre vie des refuges et des sommets où l'homme se trouve si dépouillé de tout autre secours que de ceux qui viennent des régions sereines et les plus nobles de son âme.

* * *

C'est le départ, un jour de chaleur vers midi. Les glaciers luisent au-dessus du cirque comme des miroirs qui ensorcellent et exaltent. On a dit au revoir aux parents qui se sont groupés sur la route, on a bouclé les sacs surchargés par les provisions de deux jours, les piolets heurtent le sol durci par le soleil de plein été ou par le gel d'un mauvais hiver. Le guide est là. Lui aussi serre toutes les mains. Il a ce sourire muet de ceux qui sont sûrs de leur fait, mais qui savent les difficultés : « Non ce n'est rien, c'est bien moins dur que le Miane!... »

Nous sommes partis.

Le chemin d'abord, un chemin muletier que l'on grimpe dans l'air torride. Une halte de cinq minutes lorsque les jeunes filles n'en peuvent plus et qu'elles se plaignent timidement. Nous arrivons à la hourquette comme deux Anglais la franchissent dans l'autre sens. La femme a des culottes bouffantes qui lui donnent l'allure assurée. — Sont-ils passés par le grand glacier?... Nous les hélons pour leur demander des nouvelles. Ils n'ont fait que franchir le col.

Un sourire qui mêle tout ensemble un peu de fierté et de dédain erre sur les lèvres de nos compagnes. Nous redescendons l'autre versant pour remonter ensuite vers les crêtes. La chaleur tombe et le soir commence à peser.

— Sommes-nous à moitié chemin, Marion?... demande Suzanne qui sent ses jambes s'échauffer dans ses bottes de lieutenant.

— Encore quatre heures, Mademoiselle, nous serons au refuge français.

La marche reprend en silence, jusqu'au premier versant de rocher. C'est un mur noir où il semble que nul passage ne permette de trouver des prises. On s'arrête pour boire du rhum et on attaque, sans s'être assis, la paroi mauvaise. Premier contact avec le rocher! Les mains s'agrippent aux moindres aspérités,

crispées et joyeuses à la fois, le corps colle aux moindres appuis, les couds crissent sur le grain friable. Une pierre tombe, Claude l'évite, elle va rouler à cent mètres dans la vallée. On arrive à une corniche large d'une vingtaine de centimètres. Bon chemin qu'on suit d'un pas vif jusqu'aux premières marches du glacier. Le soleil, baisse, une douce fraîcheur caresse nos yeux. L'air est léger comme du vide. Au loin, une troupe d'izards franchit le col à pleine course. Un aigle tourne sur nos têtes, beau dans le ciel calme du soir.

Voici enfin l'échelle de glace, dernière étape avant le refuge.

C'est une masse de glace verte, dure et glissante, qui dresse un mur d'abord penché, puis vertical jusqu'à Tuqueroupe. Il faut enfin nous mettre en cordée. Nous sommes cinq. Marion taille les premières marches. Jeanne le tient aux mauvais passages. Claude précède Suzanne qui a peur. Je ferme la marche, la corde passée sous les épaules et prenant appui du piolet. Nous montons lentement, en zig zag. On ne voit rien dans ces passages-là, que la marche qui est sous les pieds et le piolet planté dans la glace.

Marion attaque le mur vertical. Des touristes montés hier ont brouillé la piste des guides. Il faut chercher un autre chemin. Jeanne jette un cri, elle glisse. Suzanne se laisse entraîner. La corde d'un coup brusque se tend. Elle me déchire les épaules, mais Marion tient toujours là-haut, un vague sourire sur les lèvres où tout son grand corps est crispé. Il les remonte et se remet à tailler les marches.

— Attention, petites demoiselles, c'est comme ça que vient du malheur.

Du rocher pendant vingt minutes, et nous serons à Tuqueroupe. C'est moi, cette fois, qui prend la tête, Marion veut rester le dernier en cas de chute.

Enfin Tuqueroupe! Le lac glacé, avec une eau d'un bleu intense sur laquelle dorment des icebergs. Une surgie de hauts sommets. L'immense glacier du Mont-Perdu qu'il nous faudra gravir à l'aube. Les névés jusqu'au bord du lac, voies hypocrites qui peuvent mener à la mort avec leur rude inclinaison. Le refuge français est plein. Il y a trois hommes, barbes hirsutes, souliers énormes, qui font la scoupe.

Chasseurs d'izards. Nous irons au refuge espagnol, à une heure de marche d'ici. Suzanne très lasse proteste, mais déjà Marion est parti et jette le cri de montagne :

— Ooh! Ooh!

que l'écho renvoie.

Merveilleux lac de légerde! On croit dans la pénombre du soir voir surgir de ses eaux glaciales des nymphes et des fées mystérieuses. La neige couvre les bords arrondis. Des gaves descendent vers les vallées espagnoles et emportent dans un fracas de vitres brisées son eau solitaire et vaincue. Les pics s'allongent. Le refuge paraît soudain, tâche noire sur les névés aux reflets de nacre. La nuit est à peine tombée que nous jetons l'appel d'arrivée. Rien ne répond. Nous serons seuls au refuge espagnol...

Joie de découvrir un abri, de déposer les sacs qui vous pèsent, de chercher dans l'obscurité la bougie qu'on va allumer. Il y a trop de place pour nous!

De la bonne paille de maïs, une cheminée, un peu de bois, deux bancs où l'on pourra manger. Claude descend au bord du lac pour chercher l'eau mystérieuse. Marion prépare les lits de paille. Je casse du bois à la porte pour allumer le feu du soir. Les étoiles posent sur nous leurs yeux de vierges sans regard. On mange vite à ses provisions. Jeanne a froid et a peur des rats.

— Des rats, ici, vous riez, petite demoiselle, dit le guide sans lever la tête.

— Il faut faire le feu, Monsieur Pierre.

Le feu monte, une belle flamme rouge qui lèche la vieille cheminée. Le silence qui nous reprend et nous berce comme une femme.

— Si vous chantiez, dites, Marion...

Et le vieux guide, qui est habitué aux demandes de la solitude, se lève lentement vers nous.

— Notre chanson des Pyrénées.

D'une voix mâle, basse, chantante, il redit son refrain ardent d'un accent jamais entendu et qui n'appartient qu'à lui seul. Les notes tombent dans le silence comme une pierre au fond du lac. Les ondes viennent battre nos cœurs et les poignent d'une rude émotion.

Le vieux guide laisse s'élever son chant calme vers les étoiles :

Montagnes Pyrénées, vous êtes mes amours

Où mes amours!

Cabanes fortunées, je vous aime toujours

Oh oui toujours!

Rien n'est si beau que ma patrie.

Je suis heureux dans cette vie

J'ai ma ceinture

... j'ai ma ceinture

Et mon bérêt

... et mon bérêt

Le champs des morts, m'amie et mon chalet!...

Nos voix reprennent la tyrolienne et le refrain à pleins poumons monte vers les cimes envolées.

Halte là; Halte là! Halte là!

Les montagnards, les montagnards,

Halte là; Halte là! Halte là!

Les montagnards sont là.

Une dernière fois... et l'on s'endort couchés côte à côte dans la bonne paille de maïs.

Claude assure que ce soir-là... il a vu le vieux guide pleurer.

JEAN MAXENCE.

Budapest en fête en l'honneur de saint Emeric

La seconde moitié d'août vit se dérouler, en Hongrie, les grandes fêtes en l'honneur de saint Emeric. Leur éclat extraordinaire et les foules qu'elles réunissent pour célébrer un saint prince, qui vécut anticipativement, si on peut dire, au XI^e siècle, la vie de saint Louis de Gonzague, prouvent que la Hongrie sait honorer l'histoire. Peu de peuples ont, d'ailleurs, un culte de l'histoire comparable à celui que professe le peuple hongrois, peu de nations sont restées, en maintes institutions et coutumes, aussi 15^e ou 18^e siècle que la Hongrie. Où trouver encore, par exemple — ce qui est important pour des fêtes! — ces costumes chatoyants, ces bannières multicolores, ces merveilleux habits des magnats avec les kalpaks, les lourds ornements, ces épées d'apparat, ces belles bottes vernies?

Ces fêtes attirèrent à Budapest plus de 150.000 participants dont 20.000 étrangers. La presse reconnaît unanimement que jamais encore, aucune ville ne vit fêtes aussi éclatantes avec assemblées, cortèges, processions nautiques, illuminations, chœurs monstres. Au centre de ces festivités en l'honneur de saint Emeric, il y avait un Congrès eucharistique. Autour de lui se groupèrent des réunions internationales d'action catholique, de pédagogues, d'artistes, d'écrivains, de juristes et d'hommes politiques, de médecins et de

Des manifestations de masses, comme celles de Budapest, ne sont-elles pas naturelles en nos temps de suprématie populaire? Il paraît facile, de nos jours, de réunir, en rue, des dizaines et des centaines de milliers d'hommes. Les grandes villes européennes connaissent les cortèges monstres du 1^{er} mai, les véritables émigrations de peuples vers les champs de courses et les stades sportifs. Quand, à Vienne, le cirque Krone promena deux douzaines des animaux de sa ménagerie par les rues du Ring, on vit plusieurs dizaines de milliers de badauds le long des trottoirs.

Toutefois, il y a manifestation et manifestation. Que les rois du prolétariat attirent les masses suivant un programme de *panem et circenses* n'est tout de même pas la même chose que de voir la pensée des foules concentrée sur le *panis angelicus*. Satisfaire le plaisir des yeux, des oreilles ou des muscles est autre chose que de prêcher le surnaturel avec ses lois strictes. Personne ne niera que les grandes manifestations religieuses élèvent, purifient et encouragent les fidèles qui y participent. En Hongrie, où pendant des décades la terreur judéo-libérale et l'orgueil calviniste intimidèrent les milieux catholiques, les fêtes internationales en l'honneur de saint Emeric auront été comme un bain d'acier, une source de jeunesse, un appel à la fierté d'être catholique.

* * *

Assurément des manifestations ne peuvent se borner à n'être que des manifestations et doivent conduire à l'action catholique, à l'Eglise, dans la science, la littérature et l'art; au théâtre, au cinéma et dans la presse; en politique et dans l'action sociale. De nos jours, les hommes se conquièrent bien moins par la parole que par l'action. Comme le disait un jour le D^r C. Sonneschein : « Pour les païens de nos grandes villes modernes, l'apologétique du verbe est stérile. Pour eux, les démonstrations historiques sont comme des spectacles chinois! Du papier! Une seule chose les touche et ils ne comprennent que cela : les bienfaits de la religion expérimentés de la part de ses représentants dans leur propre corps, dans leur propre âme, dans leurs propres nécessités ».

De grandes tâches s'imposent, en Hongrie, dans le domaine social. Il y a encore trop de propriété féodale par là et une bonne partie de cette propriété est toujours administrée « juivement » par des fermiers juifs. L'aspect de beaucoup de villages remplit l'étranger de tristesse. A gauche et à droite de la route, on voit des centaines de petites maisons paysannes avec de minuscules cultures. Au bout de la route s'élève bien haut le château du seigneur de l'endroit avec un parc immense, à perte de vue, avec de magnifiques attelages et de grandes serres, avec des galeries et des écuries de course. Si seulement la grande propriété avait davantage servi, depuis un demi-siècle, les intérêts de la communauté! Mais trop de seigneurs ne l'employèrent que pour le luxe et le plaisir. On rapporte qu'un prince Esterhazy, alors ambassadeur à Londres, au cours d'une grande course internationale, abattit d'un coup de revolver, et sous les yeux de son propriétaire, le plus beau cheval concurrent, uniquement pour obliger le propriétaire à lui dire le montant du dommage qu'il subissait et pour prouver qu'un Esterhazy est à même de payer, sans sourcilier, les plus fortes sommes.

Même les grands propriétaires ecclésiastiques partageaient les faiblesses des laïcs de leur classe sociale. Trop de cardinaux d'avant-guerre, d'évêques et de doyens, avec des revenus annuels de 50.000 à 200.000 couronnes, se préoccupaient davantage de leurs commodités personnelles que des devoirs de l'action catholique. Nos temps actuels ne supportent plus cela. Les grands problèmes modernes de la population et du chômage sont insolubles sans une « colonisation à l'intérieur ».

Et l'énergie de la volonté de réforme en Hongrie, à cet égard, ressort, non seulement de la profonde transformation des milieux ecclésiastiques dirigeants depuis l'écrasement de 1918, mais aussi de l'évolution de la noblesse dont témoigne cette déclaration du comte Joseph Szechenyi : « Tous, nobles, paysans, ouvriers industriels, nous avons affronté la mort, coude à coude, en commun, dans les tranchées, voilà pourquoi nous voulons procéder ensemble à la solution des problèmes sociaux et nous assister, les uns les autres, avec charité chrétienne... L'Etat doit essayer d'acquiescer, à des prix raisonnables, là où le besoin s'en fait sentir, environ la moitié de ce que possèdent les grands propriétaires, pour distribuer ces terres à de petits cultivateurs qui deviendront par là les fermiers de l'Etat pour, avec le temps, devenir les propriétaires réels de la terre qu'ils cultivent ».

Caractéristique est également la nomination du ministre hongrois de l'économie sociale, Mgr Vass (1), qui appuie sans cesse sur la révision nécessaire de la conception de la propriété et de sa division; qui fait une propagande ininterrompue en faveur d'un développement opportun de l'encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII; qui ne cesse de répéter que bien des devoirs qui, hier encore, n'étaient tenus que pour des devoirs de charité, sont à envisager, aujourd'hui, comme des devoirs de justice.

* * *

Quand les Hongrois ont invité à leurs fêtes nationales en l'honneur de saint Emeric les personnalités catholiques étrangères, ce n'aura pas été sans certaines arrière-pensées politiques. Ils auront voulu éveiller des sympathies, provoquer une assistance morale, pour la révision de la paix de Paris qui a abattu la Hongrie de façon inouïe. Certes, la Hongrie avait besoin d'une humiliation. Dans les cadres de l'ancienne double monarchie, elle était trop hypnotisée sur son impotence trop fière, trop orgueilleuse vis-à-vis des minorités qui vivaient sur son territoire. Elle voulait bien profiter des avantages que lui procurait le fait de faire partie d'une grande puissance, mais voulait trop peu savoir des liens qui, seuls, rendent possible une vie commune ordonnée de différents peuples dans un seul grand Etat. Toutefois, les traités de Tri non vont très au delà d'un juste châtement: la Hongrie se vit réduite au tiers de son territoire antérieur, résultat pourtant de lois géographiques et économiques; quatre millions de Magyars furent soumis à des Etats étrangers.

Certains dirigeants catholiques évitent prudemment les questions de politique mondiale, en l'espèce celles que soulève la paix de Paris. Et pourtant, les représentants de la conscience chrétienne du monde doivent se montrer les avocats des principes de droit naturel et des principes chrétiens contre une politique mondiale déguenillée. Impossible d'attendre de la diplomatie mondiale qu'elle revienne à la raison, si le christianisme n'oppose pas aux diplomates, avec la franchise d'un Ambroise, d'un Léon I^{er}, d'un Grégoire le Grand, d'un Grégoire VII, d'un Pie IX et d'un Pie X, les commandements de Dieu et les lois de la nature. Puisse donc les personnalités catholiques étrangères ne pas avoir recueilli en vain des impressions hongroises et des vres sur les calamités des traités de Trianon!

Dr JOSEPH EBERÉ,
directeur de la *Schönere Zukunft*, Vienne.

(Traduit de l'allemand.)

Le projet de la personification civile de l'Université catholique de Louvain en 1841-1842⁽²⁾

Le prince de Metternich ne se refusa pas à exaucer les vœux du roi Léopold. A trois reprises, le 1^{er}, le 5 et le 9 août, il envoya des instructions au comte de Lützwow, qui représentait l'Autriche près du Saint-Siège. Il l'invita à appuyer les demandes du gouvernement belge pour autant, disait-il, que le permettait « le principe bien arrêté chez nous de ne jamais faire entrer qu'avec la plus extrême réserve, dans le domaine de notre action, des affaires qui, de leur part nous sont complètement étrangères (3). »

(1) Mort, malheureusement, ces jours-ci (N. D. L. R.).

(2) Voir la *Revue catholique* des 5 et 12 septembre.

(3) Metternich à Dietrichstein, 12 septembre 1841.

Le prince de Metternich ne semble pas avoir répondu avec beaucoup d'enthousiasme à la demande d'intervention de Léopold I^{er}. Rapportant les paroles que le Roi avait adressées à ce sujet au comte de Dietrichstein, il écrit dans ses instructions du 1^{er} août au comte de Lützwow: « Veuillez porter ces paroles à la connaissance du Cabinet pontifical. Sa sagesse décidera de l'usage qu'il pourra ou voudra en faire. Je me permettrai d'autant moins de vouloir agir sur son esprit relativement aux décisions à prendre que d'un

Le 28 août, le comte de Lützwow rendit compte au chancelier impérial de l'entrevue qu'il avait eue avec Mgr Lambruschini.

« J'ai fait part au Cardinal Secrétaire d'Etat, écrit-il, des directions de V. A. qui accompagnaient les rapports de M. le comte de Dietrichstein du 23 et 27 juillet; il en prit connaissance avec tout l'intérêt que méritaient l'exposé de notre envoyé et les judicieuses réflexions de V. A., qui constataient à ses yeux le respect pour l'Eglise et ses décisions, et des égards pour la situation politique d'un jeune royaume qui a besoin de l'appui des Puissances qui concourent à sa création et auxquelles la Belgique est redevable de son indépendance et de la place qui lui est assurée dans le concert des nations. Le Cardinal connaissait déjà l'état et le fond de la question par les rapports de Mgr Fornari qui rendaient déjà compte de la réunion des Evêques qui avait eu lieu à Malines et que M. le comte de Dietrichstein vous avait annoncée, mon Prince. Son Eminence n'en fut pas moins contente de connaître par votre organe quels étaient les conseils que vous lui proposez pour correspondre aux sentiments du Roi Léopold si corrects et si justes dont le Cardinal a été saisi au point de s'écrier: « Pourquoi n'est-Il pas encore des nôtres? Il est déjà si près de nous. Puisse-je avoir la satisfaction de rencontrer dans tous les Princes catholiques de semblables principes et une conviction si sincère! »

« Le cardinal Lambruschini me répéta itérativement qu'il envisage la question en instance, savoir la demande que faisaient les évêques belges au gouvernement d'accorder à l'Université de Louvain les droits et les qualités d'une personne morale comme inopportune, intempestive même, et qu'il abonde dans votre sens, Mon Prince. Il me promit que sans délai il adressera les instructions les plus précises à ce sujet à Mgr Fornari, puisqu'il y était autorisé par le Saint-Père à qui il avait eu soin de rendre compte des rapports de l'interne. Après quelques réflexions que je fis à Son Eminence nommément sur la circonstance que je fis à Son Eminence correcte de Mgr Fornari n'avait pu prévaloir dans la conférence des évêques à Malines, le cardinal me demanda si j'étais content que, pour gagner du temps, il mettrait Mgr Brunelli — favorablement connu à Votre Altesse — à part de cette question et lui donnât les instructions nécessaires pour rédiger celle à adresser à l'interne de Sa Sainteté à Bruxelles. Je ne pouvais qu'accueillir avec empressement une proposition si loyale.

« Effectivement, Mgr Brunelli ne tarda pas à nous rejoindre; en se rapportant au compte que Mgr Fornari lui avait rendu de la proposition concernant l'Université de Louvain traitée à la susdite réunion des évêques belges à Malines, le Cardinal le mit plus à part des communications que je venais de lui faire et lui traça les points principaux d'un projet d'instructions qu'il aurait à rédiger en réponse au dit rapport de Mgr Fornari. Le Cardinal, tout en rendant pleine justice aux vertus apostoliques des prélats qui composent le haut clergé belge, n'en reconnaît pas moins les erreurs que l'un et l'autre commettent parfois en se laissant entraîner par une ardeur, par un zèle irréfléchi qui peuvent devenir préjudiciables à la cause catholique et compromettre l'attitude politique d'un gouvernement que le Saint-Siège, par principe et par affection, est empressé non moins qu'obligé de ne pas laisser sans appui. Le Cardinal imposa à Mgr Brunelli de faire connaître à l'interne que Sa Sainteté entend (*che é assolutamente la mente di Sua Santità*) que les évêques de Belgique auraient à retirer leur proposition concernant l'Université de Louvain et à y renoncer. La retirer après avoir fait un premier essai, si elle serait accueillie ou non, l'ajourner même, ne serait pas la même chose, observa le Cardinal; le mal serait fait, le germe subsisterait, et ce serait à peu près comme si l'on voudrait s'efforcer d'éteindre un incendie auquel on avait apporté le combustible et tout ce qui pouvait alimenter le feu. Le Cardinal ne laissa point ignorer à Mgr Fornari que ces instructions ont été dictées par les considérations que mérite le roi Léopold, et qui Lui sont dues même, par la Cour de Rome — par les égards que cette dernière vote aux conseils que lui offre l'Autriche, et elles le sont enfin par ces sentiments de prudence

côté je ne suis pas à même de juger du degré d'influence qu'il a l'habitude d'exercer sur ce clergé belge par rapport à des questions intérieures de plus (du genre ?) de celle dont il est question, et d'un autre côté, il m'est impossible de savoir en combien il y a de l'exagération ou non dans le tableau des dangers que le ministère belge entrevoit dans la poursuite d'une mesure au fond aussi simple que le paraît être celle de la concession des droits d'une personne morale à une université solennellement reconnue par l'Etat et par l'Eglise. Ma tâche vis-à-vis du gouvernement belge est remplie si le Saint-Siège veut bien prendre connaissance des pièces que l'on m'a prié de lui soumettre et s'il se détermine en conséquence. »

et de modération qui secondent et ne compromettent jamais la cause de la religion.

» Par le langage que Mgr Fornari a reçu l'ordre de tenir à l'épiscopat belge au nom et d'ordre du Saint-Père, le but que se propose S. M. le roi Léopold en s'adressant au cabinet impérial ne paraît désormais atteint, car une action plus directe sur les évêques n'aurait pu être obtenue, et encore ce n'est point un ajournement de la proposition que veut le Pape. Il exige péremptoirement qu'elle soit retirée et que l'opportunité de la reproduire soit abandonnée au jugement du gouvernement. »

Les instructions dont parle le comte de Lützwow sont datées du 26 août. Mgr Fornari ne les communiqua toutefois à Mgr Stercx qu'à la mi-octobre (1). En attendant, il s'attacha à gagner plusieurs évêques aux vues du Pape. D'après le marquis de Rumigny, ambassadeur de France à Bruxelles, il s'était réservé de signifier aux autres prélats les ordres de Sa Sainteté au moment de l'ouverture des Chambres de manière à ôter à ceux dont il craignait les dispositions récalcitrantes les moyens « d'intriguer » à Rome pour essayer de les faire modifier (2). Le cardinal-archevêque de Malines ne voulut voir d'abord dans les directions pontificales qu'une invitation et non un ordre à retirer le projet de loi. L'interne avait d'ailleurs manqué de netteté dans la transmission des instructions de Mgr Lambruschini.

Le roi Léopold ainsi que son gouvernement recevaient bientôt connaissance de la missive pontificale. Elle leur donnait pleine satisfaction. Le 3 octobre, Léopold I^{er} s'ouvrait à ce sujet au comte de Dietrichstein. Il se flattait que le langage « aussi sage que catégorique » du cardinal secrétaire d'Etat, organe du Saint-Siège, exercerait une influence salutaire sur les déterminations de l'épiscopat belge et que si MM. Dubus et Brabant, inspirés peut-être par un amour-propre déplacé et poussés par le zèle ardent et exagéré de M. l'abbé de Ram, recteur de l'Université de Louvain, persistaient à mettre en avant leur proposition intempestive, ces députés ne trouveraient que peu d'échos à la Chambre. « En effet, disait le représentant de l'Autriche à Bruxelles, continuant le récit de son entrevue avec le monarque belge, le mandataire ne devant agir que conformément à ses pouvoirs, MM. Dubus et Brabant n'auront, comme les choses se trouvent placées maintenant, aucune mission de mettre en avant la proposition en question. NN. SS. les évêques belges l'avaient, il est vrai, conçue dans le but de consolider le pouvoir et la richesse de l'Université de Louvain et les deux députés auraient dû servir d'organes aux velléités cléricales. Mais aujourd'hui que le Saint-Siège s'est hautement prononcé contre le projet Dubus-Brabant et que, comme tout porte à le croire, la majorité des évêques belges, obéissant aux injonctions de Rome, seront accessibles à la voix de la prudence et d'une sage politique, l'affaire, dut-elle même occuper les assemblées législatives, perdra incontestablement beaucoup de son influence sur la position parlementaire des ministres. Ceux-ci, le cas échéant, sont décidés à voter contre et il ne paraît pas douteux que la majorité de l'opinion catholique, ne voulant pas être plus catholique que le Pape, suivra cet exemple. La scission entre les députés catholiques à l'égard de cette question, qui eût été probable si la Cour pontificale était restée passive, ne semble dès lors plus à craindre et le ministère, en se prononçant contre la proposition en instance, ne perdra rien de sa position qui lui assure l'appui de la majorité catholique et de toutes les opinions modérées dans les Chambres (3). »

La soumission désirée ne se produisit cependant pas immédiatement comme on l'avait espéré à la Cour de Bruxelles.

« Les dernières instructions du Saint-Siège, écrivait au prince de Metternich, le 14 octobre, le comte de Dietrichstein, qui tenait soigneusement le chancelier au courant des divers épisodes de la question, adressées à M. l'Interne de Bruxelles sur l'affaire en instance sont péremptoires et en parfait accord avec les explications dans lesquelles Mgr le cardinal secrétaire d'Etat est entré vis-à-vis de M. le comte de Lützwow.

» Mgr Fornari, ministre éclairé et au-dessus des intrigues étroites de l'esprit de parti, fort d'ailleurs de l'appui et des volontés clairement énoncées de sa Cour, est sorti de son état habituel de réserve et ne cache, ni aux membres de l'épiscopat belge, ni à

ceux de la représentation nationale, habitués à recevoir le mot d'ordre des évêques, que le Saint-Père, désireux de voir la consolidation de l'ordre en Belgique, désapprouve une proposition qui ne serait qu'un brandon jeté dans les Chambres et dans le pays et n'assurerait, dans un avenir plus ou moins rapproché, que le triomphe du libéralisme. Mgr Fornari n'a pas perdu l'espoir de faire entendre la voix de la raison à ceux qui n'écoutent malheureusement que les conseils d'un étroit égoïsme, et qu'il faut sauver malgré eux.

» Malheureusement, l'archevêque-cardinal se montre le plus intraitable. Dans un entretien de plusieurs heures qu'il a eu avec M. Nothomb, et dont ce ministre m'a rendu un compte détaillé, Monseigneur de Malines a reconnu les progrès effrayants que la Belgique avait faits dans les derniers temps vers les idées françaises et irréligieuses; mais Son Eminence ne veut pas se persuader de la vérité d'une thèse si logiquement démontrée dans le memorandum de M. Nothomb, savoir que la proposition Dubus-Brabant, rejetée ou adoptée par la Chambre, aura infailliblement le résultat du triomphe immédiat ou d'une réaction formidable aux prochaines élections en faveur des doctrines ultra-libérales. Six années passées en Belgique me donnent peut-être le droit d'affirmer, de mon côté, que S. M. Belge et Ses conseillers actuels ne se trompent pas en jugeant la question comme ils le font, et en attribuant à sa solution une importance qui dépasse les étroites limites du petit pays, qui n'a malheureusement que trop montré déjà l'importance délétère qu'il peut acquérir lorsqu'il devient un foyer de troubles et de luttes entre les partis politiques.

» Le roi Léopold, qui m'a itérativement chargé de remercier Votre Altesse de tout l'appui éclairé et puissant qu'Elle a donné à Son gouvernement dans cette affaire, me charge de lui transmettre la lettre ci-jointe.

» Sa Majesté semble craindre une influence hostile de la part de Mgr Capaccini (1), étroitement lié avec les évêques belges, dont, d'après ce que j'ai appris, il reçoit une pension annuelle de 7,000 francs. Ce prélat et M. l'abbé de Ram, recteur de l'Université, paraissent exercer une grande influence sur l'esprit de l'archevêque de Malines et l'encourager dans son esprit d'opposition aux vues du gouvernement.

» Le Roi craint beaucoup que Mgr Fornari, auquel Sa Majesté et Son cabinet actuel ont beaucoup d'obligations, ne devienne, malgré l'approbation que lui accorde le Saint-Père, la victime des intrigues cléricales, et que Mgr Capaccini, dont les intentions bienveillantes pour le gouvernement belge semblent être mises en doute ici, ne parvienne à remplacer provisoirement l'envoyé actuel du Saint-Siège.

» Je n'aurais pas osé entrer vis-à-vis de Votre Altesse dans tous ces détails, auxquels on pourrait attribuer la valeur de commérages, si je ne voyais au-dessus de la question en instance, personnelle pour l'épiscopat, personnelle, jusqu'à un certain point, pour le ministère actuel, qui y entrevoit avec raison sa durée ou sa chute, si je ne voyais, dis-je, au-dessus de ces considérations particulières, celle, majeure et dominante, de la consolidation de l'ordre ou d'un nouveau ferment propre à agiter ce pays et à y ramener le triomphe des doctrines démagogiques.

Après l'entrevue qu'il avait eue avec M. Nothomb, Mgr Stercx en eut une autre, le 13 octobre, avec l'interne. Dans l'entretien qui s'échangea, Mgr Fornari combattit, avec grande supériorité de raisonnement, s'il faut en croire le comte de Dietrichstein, les objections du cardinal archevêque. Il s'attacha à lui faire comprendre que le Pape désapprouvait la proposition Dubus-Brabant non sous le rapport de la légalité, mais sous celui de l'opportunité politique. Il ajouta qu'en s'inclinant dans cette question devant les désirs du gouvernement belge, le Saint-Père envisageait la question comme se rattachant aux plus graves considérations de l'ordre européen et des principes conservateurs (2).

Quelle que fût l'impression produite par ces paroles sur l'esprit

(1) Mgr Capaccini était venu en Belgique pour y bénir le mariage du prince Aldobrandini avec une fille du duc d'Arenberg. Il alla occuper peu après la nonciature de Lisbonne.

(2) Dans ce conflit il est sûr, écrivait le comte Crotti dans un rapport du 14 octobre, que le parti catholique se fractionnerait et que le clergé non seulement perdrait la cause qu'il défend avec tant d'opiniâtreté, mais perdrait aussi beaucoup de cette influence morale qu'il est d'un si grand intérêt pour la Belgique qu'il conserve intacte. Cette affaire, qui a de la gravité, a fait refuser à l'interne le congé qu'il avait sollicité. Archives de l'Etat à Turin.

(1) SIMON, *op. cit.*, p. 156.

(2) Le marquis de Rumigny à Guizot, 11 octobre 1841. Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris.

(3) Dietrichstein à Metternich, 4 octobre 1841.

du cardinal, celui-ci manifesta son intention de s'adresser directement au Pape. Mgr Fornari ne cacha pas à ses confidents sa persuasion de l'impossibilité d'un recul à Rome. A son avis, un nouvel ordre direct et catégorique obligerait l'épiscopat belge à se soumettre « aux justes exigences du cabinet de Bruxelles (1) ».

* * *

Irrité de ces tergiversations, Léopold I^{er} écrit lui-même à Metternich. Son langage se fait à nouveau très dur pour l'épiscopat belge : « Je vous suis infiniment reconnaissant, écrit-il, le 14 octobre, de votre intervention si nécessaire à Rome; l'effet a été tout à fait ce que je désirais qu'il fût *là-bas*; mais ici, nous avons affaire à des gens dont la cervelle doit être organisée d'une manière tout à fait particulière. Fornari se comporte d'une façon vraiment *parfaite*, mais je me vois obligé de vous dire que Capaccini a beaucoup nui à l'affaire. Ses rapports avec les évêques belges ne sont pas heureux. Alors que l'on avait pour ainsi dire renoncé à la chose à Malines (2), Capaccini, au cours d'une seconde visite à l'archevêque, l'a approuvé d'une manière inconcevable et a rendu ainsi vain le travail pénible qui était déjà accompli. Aussi, depuis lors, ils comptent sur lui et cherchent à appuyer leur manière d'agir sur toutes sortes de sophismes, en disant, par exemple, que le Saint-Père peut comprendre les affaires spirituelles, mais non les affaires politiques, que l'internonce n'est ici qu'un *agent diplomatique* du Souverain temporel, mais qu'il n'a pas à s'occuper des questions religieuses; pour se mettre encore plus à couvert, ils disent que « le retrait de la proposition était impossible » parce que MM. Dubus et Brabant, qui en avaient été chargés par les évêques et qui ne sont donc que leurs mandataires, ne se prêteraient en aucun cas à ce retrait. Vous ne pouvez guère vous attendre à autant de démission de la part de ces gens, mais malheureusement c'est ainsi et je doute qu'ils obéissent au Saint-Père dans cette affaire qui dépend entièrement de lui puisque toute l'Université n'existe que grâce à un bref venu de lui. Avant toutes choses, je sollicite donc encore une fois votre intervention si importante et si nécessaire. Je vous prie d'abord de bien vouloir protéger et soutenir de toutes les manières Fornari à Rome, car les évêques et principalement l'archevêque et l'évêque si infiniment nuisible de Liège (3) feront tout pour lui nuire à Rome; en second lieu, je vous prie d'appuyer ma demande faite en vue de son avancement hiérarchique et aussi de faire sentir à Rome la nécessité de nous donner un nonce. Ce n'est pas un simple *Monsignore* et internonce qui peut faire entendre raison à ces gens, car la raison ni l'intérêt et l'avenir de tout le catholicisme en Belgique ne font impression sur des gens comme cet abbé de Ram qui, en fait, dirige pourtant l'archevêque.

« Si la proposition n'est pas retirée, le dommage sera grand et un ministère réellement, étonnamment bon, peut en être la victime. Un ministère purement catholique ne pourrait en ce moment ni se former ni se maintenir et les prochaines élections devront être libérales. Il ne me restera donc qu'à former un cabinet d'une nuance se rapprochant de Lebeau-Rogier et qui nous donnera une orientation française (4). »

Le cardinal Stercx aurait désiré adresser au Saint-Père des représentations au sujet des instructions du 25 août. Mais il ne fut pas suivi dans cette voie par ses collègues de l'épiscopat mieux instruits par Mgr Fornari que l'archevêque du caractère impérial de la lettre du cardinal Lambruschini. Voulant prévenir d'ailleurs de nouveaux retards, Rome transmet le 28 octobre à Mgr Fornari une lettre « qui s'adresse particulièrement à Monseigneur de Malines en rendant ce prélat responsable des dangers auxquels serait exposée la cause du catholicisme et de l'ordre en Belgique, si Son Eminence, par sa résistance aux vœux formellement exprimés du Saint-Père, encourageait directement ou indirectement des députés catholiques à mettre en avant une proposition que Sa

Sainteté déclare intempesive et dangereuse pour la cause de la religion » (1).

Cette dépêche arrivée à Bruxelles le 9 novembre est immédiatement communiquée à Léopold I^{er} ainsi qu'au primat de Belgique (2).

Mgr Stercx alors s'incline. Dès le 14 novembre, l'internonce se trouve en possession d'une lettre écrite par l'archevêque et contenant la soumission explicite de ce prélat et de tous les évêques de Belgique aux ordres de Rome (3).

Cette soumission était-elle pleine et entière? Le gouvernement en doute. « Le ministère belge, écrit Dietrichstein, craint encore que les machinations secrètes et détournées de ce prélat et du parti ultra-clérical pourraient faire surgir cette question irritante durant la session prochaine (4). »

Ces craintes n'étaient pas sans fondements. Le 17 novembre, Mgr Stercx écrivait au cardinal secrétaire d'Etat pour lui faire part de la soumission de l'épiscopat aux ordres du Saint-Siège, mais pour lui faire connaître en même temps la répugnance de MM. Dubus et Brabant à retirer le projet de loi déposé à la Chambre (5).

« Au fond, a écrit M. Simon (6), le cardinal semblait abandonner difficilement son idée, il attendait de sa lettre au secrétaire d'Etat un heureux effet. Il comptait, en traitant avec le Saint-Siège, gagner du temps et peut-être empêcher le retrait. Il y allait pour lui de l'avenir de l'Université. D'ailleurs, dans une série d'entretiens qu'il eut avec Mgr Capaccini, il tomba d'accord avec lui sur un moyen de sortir d'embarras. Que l'on fasse la distinction entre la demande de l'épiscopat et la proposition parlementaire : la première serait retirée, ainsi le prestige de l'internonce serait sauvegardé; mais le projet des députés ne pouvait être abandonné que par ceux-ci, et, comme les évêques n'ont en somme sur eux aucun pouvoir, que le Gouvernement le réclame lui-même de ces derniers. »

* * *

La politique préconisée par Mgr Capaccini déplut profondément au Roi, à ses ministres ainsi qu'à l'internonce. De plus, l'attitude adoptée en même temps en Belgique par ce prélat amena un conflit violent entre lui et Mgr Fornari (7). Les dépêches des diplomates étrangers accrédités à Bruxelles sont pleines de détails sur cet incident.

« Mgr Capaccini, écrit le comte Crotti le 8 décembre, est venu en Belgique dans les premiers jours d'août dernier à l'occasion du mariage du prince Aldobrandini avec une fille du duc d'Arenberg et a eu une longue conférence avec les évêques réunis à Malines

(1) Dietrichstein à Metternich, 10 novembre 1841. Le comte Crotti au comte Solaro della Margarita, 15 novembre 1841.

(2) Le comte Crotti au comte Solaro della Margarita, 15 novembre 1841.

(3) Dietrichstein à Metternich, 14 novembre 1841.

(4) D'après SIMON, *op. cit.*, p. 159. Mgr Fornari aurait, déjà le 29 octobre, réclamé à Mgr Stercx le retrait de la proposition Dubus-Brabant « selon l'ordre de Rome ». Il semble cependant avoir fallu la lettre de Mgr Lambruschini du 28 octobre pour faire céder le cardinal.

(5) En communiquant cette lettre à Mgr Stercx, Mgr Fornari lui aurait écrit, d'après le rapport du comte Crotti du 15 novembre, « qu'il eût bien à réfléchir sur sa conduite dans cette circonstance d'autant plus que plusieurs évêques s'étaient déjà fait un devoir de lui écrire qu'ils entraient parfaitement dans les vues du Saint-Père ». « Poussé dans ses derniers retranchements, continue le diplomate sarde, le cardinal a vu qu'il lui était impossible de pousser plus loin la résistance et dans une longue lettre à l'internonce où il cherche encore à prouver que la proposition aurait pu passer, qu'on donnait ainsi gain de cause au parti antireligieux et qu'on avait cherché à mettre la désunion entre les évêques du Royaume, il finit par déclarer qu'il se soumet entièrement aux ordres de Rome ».

(6) Dietrichstein à Metternich, 10 novembre 1841.

(7) Les évêques, écrit à son gouvernement le comte Crotti, le 8 décembre 1841, ne se sont, au fait, soumis aux ordres de Rome qu'en apparence, car leurs mandataires n'ont point retiré cette proposition et, dans une des dernières séances de la Chambre des Représentants, M. Brabant, ayant été vivement interpellé à ce sujet par l'opposition, a formellement déclaré que cette proposition n'était pas retirée. Le Roi, le Cabinet et l'internonce sont fort fâchés contre les évêques de ce manque de bonne foi et ne peuvent s'expliquer la cause d'une conduite si extraordinaire. »

(8) *Op. cit.*, p. 159.

(1) Dietrichstein à Metternich, post-scriptum à la dépêche du 14 octobre 1841.

(2) L'exactitude de ce détail ainsi que l'action prêtée par Léopold I^{er} à Capaccini sur Mgr Stercx a été contestée. Cf. SIMON, *op. cit.*, p. 156.

(3) Mgr van Bommel, évêque de Liège, est cependant un des premiers évêques qui se soient montrés partisans du retrait de la proposition Dubus-Brabant. Léopold I^{er} lui en voulait probablement de son intransigeance dans la question de la loi sur l'enseignement primaire, intransigeance qui était également une cause de soucis pour le cabinet Nöthomb.

(4) Archives de l'Etat à Vienne.

(7) « Avant-hier, au soir (le 14 décembre 1841), écrit le comte Crotti, Sa Majesté m'a pris à part, (à un bal de Cour) et m'a fait l'honneur de me confier qu'il avait été fort mécontent de Mgr Capaccini, que sa tournée chez les évêques et sa conduite en cette circonstance si différente des sentiments exprimés par la Cour de Rome, était à ses yeux inexplicable et qu'il ne doutait pas qu'il n'eût fait beaucoup de mal auprès des évêques. Sa Majesté a ajouté : Je crains aussi qu'il n'y ait là-dessous quelque chose qui puisse faire de la peine à cet excellent Fornari à qui je suis très affectonné et qui comprend parfaitement les affaires du pays. »

après du cardinal. C'est à la suite de cette conférence qu'on a remarqué l'insistance des évêques pour que la proposition Brabant-Dubus ne fût point retirée et c'est alors que Mgr Fornari a demandé à Rome des ordres positifs. Il paraît que Mgr Capaccini, qui reçoit secrètement des évêques belges un traitement annuel de 7,000 francs pour s'occuper à Rome de leurs affaires, loin de leur conseiller de ne pas faire opposition au gouvernement dans cette question a voulu seconder et caresser leur manière de voir et doit leur avoir promis son appui à Rome. Ce qui est positif, c'est que les évêques ont d'une manière plus ou moins directe agi en sens contraire des ordres qui leur avaient été signifiés de la part du Saint Père.

Il vient maintenant de se passer un fait qui vu les antécédents des choses a beaucoup de gravité et semble devoir sérieusement compromettre son auteur. Mgr Capaccini, après avoir terminé ses affaires à La Haye (1) et l'on m'a assuré d'une manière plus superficielle que solide ne présentant aucun avantage et surtout aucune garantie de stabilité pour les catholiques, est venu attendre ici à Bruxelles l'arrivée de l'abbé Sipardelli qui doit l'accompagner comme conseiller et collaborateur en Angleterre et en Portugal. Sous le prétexte d'occuper agréablement son temps, il est allé ces derniers jours faire une visite à tous les évêques et partout il a reçu l'accueil le plus brillant et le plus flatteur : il y a eu des harangues auxquelles il a répondu, des sérénades, des dîners, etc., mais c'est surtout à Louvain où il s'est rendu quoiqu'il n'y ait point d'évêque à visiter et qui est le siège de l'Université catholique, que M. l'abbé de Ram, recteur de cette université, qui est en même temps le véritable auteur et... outré de la fameuse proposition Brabant-Dubus, lui a procuré une réception on peut dire royale en lui faisant en outre donner dans une harangue le titre d'envoyé de Rome et de représentant zélé et vénéré du Saint-Siège. L'ecclésiastique, qui a prononcé le discours auquel les journaux catholiques ont donné hier la plus grande publicité, le termine en le priant de l'accepter et de recueillir l'expression de leurs vœux et de leurs sentiments pour le porter aux pieds du trône apostolique. Mgr Capaccini a répondu qu'on ne se trompait pas en envisageant sa visite comme un témoignage public de l'affection du Saint-Père; que lorsqu'il reverrait le Pape, il lui communiquerait de vive voix les sentiments qu'on venait de lui exprimer, mais qu'avant de se procurer ce plaisir il aurait la satisfaction de les lui faire parvenir par écrit. Mgr Capaccini, ancien internonce en Belgique et sous-secrétaire d'Etat chargé de missions de confiance et délicates, et venant de Bruxelles, ne pouvait pas ignorer (et il n'ignorait pas en effet) que les évêques et M. le recteur de l'Université de Louvain en son particulier, avaient fait peu de cas des conseils et ensuite des ordres du Saint-Père et que loin de mériter des éloges et de sanctionner pour ainsi dire officiellement par sa présence et par l'acceptation de ces réceptions brillantes leur conduite, il aurait dû leur marquer la désapprobation par eux encourue envers Rome et leur annoncer les reproches qu'ils ne tarderont pas à recevoir. Mgr Fornari est fort irrité contre Mgr Capaccini dont la conduite dans cette circonstance est diamétralement opposée à celle réservée et même sévère qu'il croit dans la ligne de son devoir de tenir envers les évêques. Il est aussi fort étonné qu'il se laisse donner le titre de représentant du Saint-Siège en Belgique tandis qu'il n'y est dans ce moment que comme simple particulier. Mgr Fornari n'a confié hier sous le plus grand secret qu'il faisait au même instant rapport à Rome de tout ce qui s'est passé et qu'il allait le terminer en disant qu'il ne pouvait pas y avoir deux interonces en même temps en Belgique dont l'un désapprouvât ce qui méritait d'être désapprouvé et que l'autre eût l'air de l'approuver; qu'il demandait par conséquent que sa conduite toujours scrupuleusement conforme aux ordres reçus de Sa Sainteté fût hautement approuvée, qu'en cas contraire il demandait son rappel ne pouvant plus continuer convenablement à occuper le poste difficile que la bonté du Saint-Père lui avait confié et à faire le bien. »

« J'ai pensé qu'il était de mon devoir de porter confidentiellement à la connaissance de Votre Excellence le différend survenu entre ces deux personnages haut placés et m'abstiens des tristes réflexions qui en découlent, car il est pénible de voir que l'amour-propre et la faiblesse des hommes percent partout. »

Le comte de Dietrichstein reçut également les plaintes du Roi, de l'internonce et de M. Nothomb au sujet de l'attitude prise par Mgr Capaccini. Dans son rapport au prince de Metternich du

(1) Il avait été chargé de remplir aux Pays-Bas une mission spéciale et temporaire.

15 décembre, le diplomate impérial relate les faits de la même manière mais plus succinctement que son collègue piémontais. Quoique estimant l'action de Mgr Capaccini peu propre à amener la conciliation, il n'ose affirmer que ce prélat ait « donné un appui manifeste aux vues exagérées de l'épiscopat belge ». Il estime cependant que le prélat voyageur a réussi à se faire passer comme opposé dans une certaine mesure à « la marche sage et conciliatrice » de l'internonce conçue entièrement dans l'intérêt du clergé dont les « exigences inopportunes » risquaient de provoquer contre lui « une formidable réaction libérale ». Insistant sur ce danger, le comte de Dietrichstein ajoutait : « Il ne faut pas se le dissimuler, et S. M. elle-même m'a parlé hier dans ce sens, que l'opinion libérale a fait d'effrayants progrès ici, grâce à l'influence délétère de l'administration de M. Lebeau et que ce n'est qu'en marchant prudemment qu'on peut espérer de se préserver du retour d'un cabinet de sa couleur, qui, comme me l'a répété le Roi, finirait par assimiler la Belgique entièrement à la France, et lui ôter son caractère distinctif de catholicisme et de nationalité (1) ».

A. DE RIDDER,
Conseiller historique
du Ministère des Affaires étrangères.

(A suivre.)

Mistral fabricant d'almanachs

Colligite fragmenta « Ramassez les miettes, pour que rien ne se perde », disait Jésus après la multiplication des pains. Et les apôtres en remplirent douze corbeilles.

Trop d'écrivains, sans compter les orateurs, prennent abusivement pour eux la recommandation de Notre-Seigneur à ses disciples. Non contents de tirer d'innombrables moutures du même sac, ils grattent leur pétrin que c'est merveille et nous servent leurs raclures en une multitude de livres que personne au monde ne réclamait.

Pour ce qui est des miettes de Mistral que M. Pierre Devoluy a recueillies sous le titre : *Proses d'almanach* (Paris, Grasset, 1930), nous trouverons toujours, au contraire, qu'il y en a trop peu. La beauté du texte provençal, hélas! nous échappe, mais il reste assez de charme et de verve dans la traduction pour que notre plaisir soit encore très grand.

C'est dans la revue *Ailloli* et dans l'*Almanach provençal*, d'où sont tirées les présentes *Proses d'almanach*, que l'auteur de Mireille exposa le mieux sa doctrine régionaliste.

Il pensait qu'un peuple s'abâtardit et dégénère à vouloir devenir autre qu'il n'était dans le passé. Et, toute sa vie durant, il adjura sa Provence natale de garder, comme son plus précieux héritage et sa meilleure richesse spirituelle, la langue, les traditions et la sensibilité qu'elle tenait des ancêtres. Et Mistral ne se lassait

(1) De son côté, le comte de Briey, ministre des Affaires étrangères, écrivait, le 16 décembre 1841, à la légation de Belgique à Rome : « Les ovations décernées à Mgr Capaccini, se sont renouvelées ces jours derniers; j'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli un numéro du *Journal de Bruxelles*, contenant la relation de ce qui s'est passé à Louvain et le discours qu'un étudiant de l'Université a adressé au prélat. Cette manifestation emprunte de la ville où elle a eu lieu une signification dont le caractère ne vous échappera point. Mgr. Capaccini a quitté la Belgique et, par suite de ce départ, sera point. Mgr. Capaccini a quitté la Belgique et, par suite de ce départ, les expressions dont je me suis servi dans ma dernière lettre (*) et qui tendent à faire improviser jusqu'à un certain point par le Saint-Père l'attitude que Sa Excellence a prise dans ce pays, sont devenues sans objet. » *Archives diplomatiques du département des Affaires étrangères, à Bruxelles, Saint-Siège, t. III, n° 58.*

(*) Nous n'avons pas retrouvé cette lettre.

pas de chanter le passé avec ses vieux usages et ses légendes joyeuses, comme un homme qui est heureux d'avoir retrouvé une source excellente et de la révéler à ceux auxquels il veut du bien.

Qu'on ne lui parle pas de Paris, de ses modes changeantes ni de ses auteurs qui découvrent chaque jour l'Amérique et crient leur découverte sur les toits! Chaque génération nouvelle y apporte des vérités et des systèmes que la génération suivante se hâte de contredire et de remplacer. Ces exercices ne doivent pas en imposer à des paysans de Provence qui connaissent les lois de la sagesse éternelle et savent que le fond de l'âme humaine est immuable. Les Parisiens les plus avancés sont des naïfs et des agités sans conséquence au regard de ceux qui assistent, en pleine nature, au rythme des saisons et au retour des mêmes sottises.

Il y a, paraît-il, à Paris, un monsieur Comte et un monsieur Leconte dont les journaux, les dames et la jeunesse s'engouent. Monsieur Comte a inventé un nouveau système de philosophie et monsieur Leconte (de Lisle) un nouveau système de poésie. En voilà une affaire! Si nous attendions que cela passe! Il viendra bien un monsieur Bergson et un monsieur Valéry pour corriger et renverser ces inventions qui font perdre la tête à tant de gens. Je ne vais pas me mettre l'âme à l'envers pour si peu, pense Mistral, et je souhaite que les Provençaux dorment sur leurs deux oreilles malgré tout ce bruit parisien. S'il y a quelque chose à retenir de ces belles découvertes, nous l'apprendrons toujours assez tôt; ou nos enfants seront là pour en profiter. D'ici lors, voulez-vous plutôt que nous racontions des histoires? C'est à peu près aussi instructif; c'est à coup sûr inoffensif; cela ne trouble pas la paix intérieure et cela offre, par contre, l'avantage de mettre au cœur une douce joie qui aide à vivre et à aimer sa terre natale.

* * *

Il y avait, une fois, un homme nommé Blaise qui possédait un âne nommé Cendroulet. Après sa femme, Blaise n'avait pas de plus grand amour sur terre que Cendroulet. Jamais il n'allait à l'étable sans porter à son ami des écorces de melon, des pelures de poire ou quelque bon morceau de fouace. Aussi le bourriquet avait-il le poil luisant, l'oreille raide et valait-il plus de cent écus.

Or, une nuit, des voleurs s'introduisirent dans l'étable et s'emparèrent de Cendroulet. Et, pour que Blaise n'allât point dénoncer le vol à la maréchaussée, un des larrons se mit le licou autour du col et s'agenouilla devant le ratelier.

— Que faites-vous là? dit, à l'homme bridé, Blaise qui, le matin, entra, joyeux, ses écorces de melon à la main.

— Ah, mon bon maître, répondit le voleur en se levant, permettez-moi d'abord de vous remercier pour tout le bien que vous m'avez fait lorsque j'étais un âne. Jamais ne l'oublierai. Et sachez ensuite qu'il y a sept ans et demi, je me mariaï avec une brave paroissienne de Malancène.

Les premiers temps de notre union, tout allait bien. Je travaillais, je ne fréquentais pas les tavernes, le ménage prospérait, ma femme était contente.

Puis, nom de nom de nom d'un chien! des bambocheurs m'enrainerent, nous allâmes au cabaret, je m'abreuvaï, je m'enivraï, je brelandai, je me débauchai, et de ribote en ribote j'en vins à battre ma femme au moindre reproche qu'elle m'adressait. Malheur de moi! un matin, je l'attachai au pied du lit, lui rompis eux bâtons sur le dos et lui cassai trois côtes. Ah! si la jeunesse avait ôté peut conduire l'abus de la boisson!

Eh bien! mon bon maître Blaise, vous me croirez si vous voulez, Dieu fit un prodige, je le méritais; il me châtia, il eut raison; je fus condamné, pour pénitence, à devenir âne pendant sept ans.

Mon premier maître fut un chiffonnier d'Eygalières...

— N'était-ce pas le vieux Martin? dit Blaise.

— Oui. Voulez-vous me permettre de continuer?

— Continue, de grâce!

— Qu'il soit maudit! Ou plutôt qu'il repose en paix! Il ne me donnait pas à manger et me tannait la peau comme un cuir. Comme j'ai souffert pour mes péchés! Ma queue se pelait, j'étais maigre comme une clai de roseaux et mes plaies nourrissaient un essaim de mouches. Que Dieu vous préserve de pareils maux, bon maître Blaise! Enfin Martin mourut. Vous m'avez alors acheté. Ce fut un plaisir. Soigné comme votre enfant, je vis mon poil repousser, mes plaies se fermer et les mouches disparaître. Merci, maître, du fond du cœur! Mes sept ans d'expiation viennent de finir, ce matin; Dieu m'a rendu ma forme d'homme; ce n'était pas trop tôt.

Emu et convaincu par ce récit, Blaise débrida le pauvre homme qui avait un peu désappris la façon de se servir de ses mains, le conduisit à la cuisine où il le fit déjeuner d'une bonne omelette au lard, et l'ayant pourvu de quelques pièces d'argent, le renvoya en disant :

— Adieu, mon cher Cendroulet. Retourne auprès de ta femme et conduis-toi bien désormais.

— Vous pouvez y compter; soyez tranquille, fit le larron en s'éloignant.

Blaise ne pouvait se passer longtemps d'un âne. Aussi, après avoir commenté durant quelques jours ces événements extraordinaires avec sa femme, se rendit-il à la foire de Saint-Siffrein pour y acquérir une bête qui l'accommodât.

Il venait à peine d'entrer au marché des ânes qu'un braiment retentit à ses oreilles et le remua jusqu'aux entrailles. Il se retourne et voit son pauvre Cendroulet, la bouche ouverte, la queue en l'air, qui faisait de la musique pour souhaiter le bonjour et réclamer de la fouace à son maître.

Mais Blaise était appris :

— On ne m'y reprendra plus, dit-il triomphalement. Ah! tu es retourné dans les tavernes, vilain buveur, et tu as de nouveau battu ta femme! Ah! Dieu t'a une deuxième fois changé en âne pour sept ans en expiation de tes péchés! T'achète qui voudra! Je ne veux plus d'un pareil débauché dans ma maison!

Et Blaise fit l'acquisition d'un âne plus ordinaire, laissant Cendroulet à un autre acheteur.

* * *

Ces histoires que contait Mistral, des gens instruits soutiendront qu'elles n'avancent pas le progrès des lumières. Mais elles ne le retardent pas tant qu'on pourrait croire; et elles ont l'avantage d'être moins immorales que beaucoup d'autres et de ne pas pousser les honnêtes gens dans des voies orgueilleuses qui sont sans issue. Elles témoignent, au surplus, une bonne humeur qui est souvent l'indice d'une conscience pure et de l'acceptation joyeuse de la vie que Dieu nous a faite.

L'homme qui est mécontent de son sort imagine des philosophies pessimistes ou il narre de sombres récits aptes à répandre son aigreur ou sa révolte parmi ses semblables.

Il faut louer Mistral qui avait du génie et aurait pu l'employer à inventer plusieurs faux systèmes métaphysiques, de s'être plutôt appliqué à célébrer gentiment les mœurs pittoresques de sa Provence pour que les Provençaux continuassent d'être contents d'y vivre et qu'ils y vécussent honnêtement, à la manière de leurs bons ancêtres.

OMER ENGLEBERT.

Médecine et Missions ⁽¹⁾

La fiche médicale du globe (s'il était possible de la dresser dans son ampleur) causerait un grand étonnement, sinon de l'effroi.

Nous nous habituons, dans nos villes, à l'aspect souffreteux des foules, à la vue d'enfants hâves et maigriots. En sommes-nous touchés? Notre charité s'exerce sur ces proches, ce qui est dans l'ordre. Mais comment savoir ce qui se passe sur d'autres continents, comment l'imaginer même, alors que nous ignorons l'état de la ville voisine?

De plus, les photos rapportées par des voyageurs ou des missionnaires nous impressionnent plutôt favorablement : de beaux gaillards, solidement plantés, qu'une rude vie au grand air a développés; bref, au point de vue physique, des gens qui semblent nous dépasser. Parfois aussi nous voyons sur l'écran des foules indigènes, ensemble vigoureux, sain non moins que magnifique, à la démarche majestueuse, aux attitudes dignes d'antiques bas-reliefs. Comment donc, devant ces superbes échantillons de l'espèce humaine, pourrions-nous avoir l'idée de la maladie?

C'est là pourtant une image trompeuse. Ne nous fions pas trop à ce premier plan qui arrête nos regards sans nous permettre d'atteindre tous ceux qui dépérissent sous les pailloles et sans nous laisser encore moins soupçonner tous ceux qui furent prématurément fauchés. Car, même pour les plus belles races indigènes, n'oublions-nous pas trop vite la formidable sélection naturelle qui a dû s'exercer pour produire un tel résultat!

Sans doute, nous apprenons bien de temps à autre que ces gens-là tombent comme des mouches à la suite de famine ou d'épidémie, mais nous songeons que la nature est riche en réserves humaines. Ce pays décimé reprendra la vie de plus belle, croyons-nous, comme dans les champs dévastés par le feu on voit pousser bientôt après, sur un sol amélioré par les cendres mêmes, des plants et plus forts et plus drus.

En somme, nous ne pensons guère plus aux malades répandus à la surface de la terre que nous ne pensons à la maladie quand nous sommes en santé, ne soupçonnant pas plus les pertes continues du monde que l'usure de nos tissus. Lorsque, sur un point du globe, se déclare un foyer d'infection, nous jugeons à distance qu'il est bon que l'abece crève et nous comptons sur la robustesse de l'ensemble pour tout ramener bientôt à l'état normal.

Or, cet état normal, malgré notre illusion, n'est pas brillant. Sans vouloir assombrir le tableau, ni étudier toutes les causes du mal, que de désavantages liés contre l'indigène! De façon la plus générale, on constate un peu partout une fréquence de maladies que ne parvient pas à enrayer la thérapeutique rudimentaire en usage là-bas, mais qu'aggravent au contraire des coutumes malsaines et de déplorable préjugés.

LE FRÉQUENCE DES MALADIES

En plus de celles déjà si nombreuses qui nous atteignent, les indigènes sont attaqués par une variété déconcertante de maladies.

Presque toutes nos misères corporelles se retrouvent sur leurs continents éloignés. Quelquefois même, c'est « l'invasion civilisatrice » qui les a traînés à sa suite. Qui songerait à le nier? Victimes de « l'eau de feu », tares importées aux îles océaniques, ravages de la tuberculose. La virulence éclate alors d'autant plus redoutable que les populations sont moins immunisées, tandis que l'ambiance peu à peu nous a disposés à réagir contre pareilles surprises.

La température nous est propice. Bien au contraire, sous l'action de la chaleur et de l'humidité, se multiplient bactéries et parasites inconnus chez nous. De là une variété incroyable de maladies. Ces véhicules ou ces agents morbides se portent d'autre part sur des organismes débilités par l'effet même du climat. Et, comme aucune précaution sanitaire ne les combat, on conçoit sans peine l'extrême fréquence des maladies en pays de mission.

Sur le nombre, il y en a d'assez imprévues. Par exemple, on étonnerait bien des gens, qui s'effraieraient de savoir que Paris contient, de nos jours encore, quelques centaines de lépreux, en leur disant qu'il s'en trouve de par le monde encore plus de

trois millions (de quoi remplir tout Paris de vivants en décomposition) et que, sur ce nombre, ne sont recueillis à peine que huit à dix mille malades dans les soixante-sept léproseries existantes (1).

De même, à part les étudiants en médecine, qui le lisent dans leurs cours sans y arrêter leur pensée, se doute-t-on, dans nos pays, que le paludisme est la maladie qui tue le plus de monde chaque année? Nous pensons, nous, aux trois terribles fléaux que sont la tuberculose, le cancer, les maladies vénériennes, et nous oublions que, sous des climats brûlants et humides, les malades par millions souffrent d'autres atteintes. Dans certaines régions, les paludéens forment parfois les deux tiers de la population. Aux seules Indes anglaises, la maladie, malgré l'emploi de plus en plus répandu de la quinine, frappe, chaque année, 100 millions d'hommes, dont 1,200,000 à mort. Il en est à peu près de même dans tous les pays tropicaux avec marécages. Au cours de la guerre, trop de familles, hélas! se sont rendues à cette triste évidence quand leurs enfants, partis dans les armées d'Orient, revenaient au bout de quelques mois si fortement enfiévrés. Heureux encore ceux-là qui pouvaient revoir un ciel plus favorable! La Côte d'Azur, la vallée du Rhône, au départ de ces jeunes hommes avaient gracieusement chargé les convois de leurs fruits et de leurs fleurs. Elles offraient maintenant aux malades sitôt revenus, des soins, une nature apaisée et souriante, en un mot, un parfait asile de convalescence. Oui, mais si le retour dans la patrie guérissait la plupart des Européens, combien d'indigènes ne s'évaderaient jamais de cette atmosphère de moiteur débilitante?

Les exemples pourraient être multipliés. Telle la maladie du sommeil, qui a pu frapper jusqu'à 700 habitants sur 1,000 dans certaines contrées de l'Afrique Centrale, faisant du pays un désert. Dans le seul intervalle de dix ans, les recensements officiels indiquent une diminution globale de 50 pour cent : en 1911, 4 millions 950,000 habitants, contre 2,821,981 en 1921 (2). A ce taux, dans cinquante ans, nos possessions d'Afrique équatoriale ne contiendraient plus que quelque 70,000 habitants (3). Cette brusque dévastation fut le cas de l'Ouganda. En peu d'années, la population descendit, du fait de la maladie du sommeil, de 6 millions et demi à 2 millions. Sans mentionner les autres pertes, car il fléau frappe impitoyablement encore les bovins et les animaux domestiques.

Et le typhus et le choléra (4)? Et les réveils soudains de la peste qui, en Asie, ne fait guère que s'assoupir, et qui se multiplie à Madagascar : 187 cas en 1921 et, en 1927, 2,300 victimes. Et la fièvre jaune en Amérique Centrale et dans un grand nombre de pays africains? Et la variole, et la tuberculose et la dysenterie?

Et la syphilis avec la mortalité infantile qui s'ensuit ou le rachitisme des tout petits? Aux Indes, il meurt trois enfants sur dix; il n'en meurt qu'un en Angleterre. Parfois même, ces pertes sont énormes : 60 à 70 pour cent environ. Il n'est pas rare de rencontrer, parmi les indigènes, des femmes ayant perdu huit, dix, douze et jusqu'à quinze enfants, n'en gardant que deux ou trois en vie — et combien faibles! — heureux s'ils ne succombent pas ensuite faute de nourriture et d'hygiène, ou sous les mauvais traitements, ou par tout genre d'erreurs : d'où une dépopulation très nette.

(1) Le public peut désormais pénétrer dans une léproserie et y voir l'état et la vie des malheureuses victimes, grâce au très beau film qui circule et France : *Les Foules blanches de l'île rouge*. (Procure des Missions de Madagascar : P. de la Devèze, 70, avenue de Breteuil, Paris.)

(2) Mgr A. Boucher, *Au Congo français*, in : *les Missions catholiques*, Paris 1928, p. 57. *Revue Congo*, mars 1925, p. 390. Se reporter aussi à la petite brochure suggestive du R. P. Pierre Charles, *la Mangeuse d'hommes*, collection Xaveriana (11, rue des Récollets, Louvain, 1925), où est décrite la grande épreuve de la Mission du Kwango.

(3) Si les mesures prises à Brazzaville pour combattre le fléau, on peut consulter les articles et photographies publiés par *l'Illustration* au cours de ces dernières années; en particulier, le numéro du 17 mai 1930, annonce un film documentaire. De même dans le *Monde colonial illustré* de juin 1930.

(4) Voici les chiffres fournis par l'Office international d'Hygiène publique pour 1928.

| | | |
|--|-------------------------|-------------------------------------|
| I. — Le typhus a atteint : | | |
| au Maroc | 3,982 malades déclarés. | |
| dans l'Union Sud-Africaine | 1,294 | — |
| en Algérie | 656 | — |
| en Égypte | 612 | — |
| en Tunisie | 119 | — |
| D'autre part, on compte en U. R. S. S. | 16,587 | — |
| et en Pologne | 2,404 | — |
| II. — Le choléra en 1928 a frappé : | | |
| dans les Indes anglaises | 334,232 | personnes et fait 185,684 victimes. |
| dans l'Inde française | 680 | — |
| en Indochine | 8,170 | — |
| au Siam | 857 | — |

(1) Nous devons à la grande obligeance de notre conseiller de Paris, *Les Etudes*, la publication ici de cet intéressant exposé de la situation de l'indigène, au point de vue médical, dans les pays de missions.

Sans parler des accidents : en 1924, aux Indes, les serpents firent 19,900 victimes et les bêtes féroces, cette même année, tuèrent 2,587 hommes (1).

Sans parler de ceux qui doivent vivre infirmes ou aveugles. L'ophtalmie purulente, le trachôme font des victimes sans nombre dans ces pays de soleil éclatant où l'on ne prend jamais la moindre précaution soit au moment de la naissance contre le gonocoque, soit après, et où la mère n'essaie pas de chasser la grappe de mouches suspendues aux yeux de son nouveau-né. Un docteur d'Alexandrie rapportait, en 1902 (2), que, parmi les petits malades qu'on lui présentait pour affections d'yeux, 85 pour cent avaient la cornée irrémédiablement atteinte. Depuis, le pourcentage des futurs aveugles a diminué, grâce aux dispensaires établis nombreux dans cette région. Mais ailleurs ?

Ces chiffres partiels nous montrent les ravages de la maladie en pays de mission. Pour nous en faire une idée approchée, il faut évoquer les épidémies les plus meurtrières que nous ayons pu voir, comme cette terrible grippe espagnole qui fit, dit-on, à peu près autant de victimes que la guerre. Des millions d'hommes frappés chaque année de paludisme, un bon tiers des nouveau-nés prélevés par la mort, la moitié de la population de certains districts tropicaux atteinte par la maladie du sommeil, qui, encore aujourd'hui, sévit à l'état endémique, voilà le tribut annuel payé par des peuples dépourvus jusqu'ici d'assistance médicale.

Les races, pourtant, n'y sont pas plus débiles qu'ailleurs. Au contraire. Nous avons déjà évoqué, pour expliquer leur vitalité, le rôle de la sélection naturelle qui s'y exerce terriblement. L'histoire nous fournit, de son côté, un indice de cette vitalité.

Des millions de noirs furent, de 1445 à 1845, arrachés à la côte occidentale d'Afrique. Ils furent parqués dans les entrepôts et les baraquements des négriers, dans des conditions inhumaines, victimes de la faim et des mauvais traitements, proies offertes à toute épidémie. Ils furent débarqués dans des provinces du Nouveau-Monde où parfois rien ne rappelait le climat ni le genre de vie des Tropiques. Ils durent s'adapter au froid et à la neige de la Virginie, du Massachusetts, et y peiner pour gagner leur pain. De toutes façons, ces Noirs périrent en proportion inimaginable. Et cependant, les descendants des victimes de la Traite des Nègres ont pullulé dans la République américaine, en Amérique centrale aux Antilles française et anglaise. En trois ou cinq siècles, cet élément défavorisé en toutes manières s'est accru au point de précéder les législateurs de Washington, tandis que leurs tribus d'origine fondent sous leur ciel natal au Gabon, au Loango ; La race est donc vigoureuse. Reste à l'aider.

UNE THÉRAPEUTIQUE RUDIMENTAIRE

Les moyens de protection que présente la médecine locale sont en effet des plus primitifs.

Plus qu'ailleurs, sans doute, se trouvent dans ces peuplades des « empiriques », parfois fort habiles, et des rebouteurs experts. Ils ignorent cependant la moindre hygiène et la moindre aseptie. Comme autrefois, chez nous, les tampons de toile d'araignée, les emplâtres de boue ou d'excréments, les décoctions innombrables jouent un grand rôle. Sans compter toutes les pratiques superstitieuses que vient ajouter la sorcellerie des « guérisseurs ». Bref, l'impossibilité d'une chirurgie tant soit peu délicate, comme d'une prévention collective des maladies, l'ignorance des premiers symptômes et des remèdes, l'aggravation du mal par des traitements contre-indiqués,

Je me souviens d'un fellah d'une vingtaine d'années qui m'arrivait soutenu par ses frères et cousins, car il ne pouvait plus remuer le pied. Débarrassé des guenilles du pansement, le pied blessé apparut très enflé et violet noir. Cette couleur m'intrigua. On me fournit l'explication. « Voilà ce que c'est, répondirent les assistants. Après s'être blessé avec sa pioche, notre frère souffrait beaucoup et ne pouvait plus continuer le travail aux champs, qui pressait ; tout le clan se réunit pour donner son avis sur un remède efficace et rapide. On décida d'acheter à la ville voisine une bouteille d'encre pour la verser, comme un baume, sur la plaie. Ainsi fut fait. » Les conséquences en étaient visibles.

Parfois, les remèdes sont tout à fait inoffensifs. Un jeune Chinois se présente au Père pour une entorse. Il veut avant tout qu'on

lui applique le remède de sa mère : des herbes et deux œufs. Après, on pourra lui faire suivre tous les traitements qu'on voudra. Le Père donc de commencer à appliquer sur la partie endolorie — en guise de cataplasme — cette omelette aux fines herbes.

Parfois même, les indigènes tombent par hasard tout à fait juste (1) ; la cueillette des « simples » est un exemple bien connu. On prétend aussi que certains Marocains n'auraient pas attendu Pasteur pour guérir la rage. Ah ! ce n'est pas qu'ils aient organisé des centres antirabiques. C'est infiniment plus simple : mordus, ils poursuivent l'animal enragé pour en extraire le foie et le manger tout cru — remède efficace, assure-t-on... Depuis des millénaires, se pratique en Chine une sorte d'autovaccin contre la petite vérole : on prélève le pus des boutons pour... se le fourrer dans le nez.

À côté de ces remèdes suspects, que d'agents certains d'infection ! Bouse de vache appliquée encore chaude et fumante sur blessures, plaies, furoncles. Enduit de terre polluée pour immobiliser un membre brisé, mais qui envenime toute fracture ouverte. Ou ce remède contre l'inflammation des yeux, tout juste bon à les irriter davantage : introduire un morceau de pierre dans un citron et broyer le tout au pilon, la poudre obtenue sera répandue dans les yeux. Pour un certain nombre de maladies, coups de sang, vérole, fièvre, les vieilles femmes préparent une potion à base d'urine d'enfant d'un an. De même contre les frayeurs. On pourrait allonger cette liste à l'infini, avec des détails encore plus répugnants et donc encore plus dangereux.

Aussi, les indigènes s'étonnent-ils devant les réussites d'une cure. Un enfant, dont trois doigts avaient été arrachés dans un engrenage, constate après trois semaines de soins que sa plaie prenait bel aspect : « Ma sœur, quand les vers vont-ils venir dans ma plaie ? Si l'on m'avait soigné avec nos remèdes arabes, il y a bien longtemps qu'il y en aurait ». A quoi un camarade sut répondre : « Tu sais bien qu'avec les remèdes des sœurs, on n'a jamais de vers ».

Une autre difficulté provient des malades eux-mêmes ; il est très difficile de leur faire suivre un traitement. Les examens sont parfois fort compliqués. Je ne parle pas seulement de l'accès au harem, mais aussi de la difficulté d'obtenir du malade la vérité : « Vous devez bien savoir ce que je ressens puisque vous êtes docteur », voilà parfois tout ce qu'on peut tirer de l'interrogatoire. Ou bien, impossible de faire préciser : « J'ai mal partout », car le malade n'est guère porté à analyser sa douleur. D'autres fois, c'est encore moins banal. « Ah ! docteur, je suis bien fatigué de la poitrine. » — « Voyons », répond le médecin en se mettant à ausculter. Un premier examen ne découvre aucune lésion pulmonaire. « Ce n'est rien », déclare le docteur satisfait, « aucune trace de maladie ». — « Mais, affirme le visiteur, je souffre beaucoup, je ne puis respirer. » Après un nouvel examen, le médecin affirme catégoriquement qu'il ne découvre pas le moindre signe de maladie. Le client se lève et dit alors tristement : « Ah ! docteur, ma femme est cependant bien malade ; c'est pour elle que je suis venu me faire ausculter ».

Les conditions mêmes dans lesquelles on applique un remède sont la plupart du temps très défavorables. On amène par exemple au dispensaire des enfants dont les yeux sont couverts d'une écaille de saleté. Aussitôt nettoyés, ces yeux sont de nouveau maculés par l'habitude de se les frotter avec des mains malpropres. Reste à nettoyer les mains. Mais elles seront vite salées au contact des oripeaux. Bref, comme le disait une sœur : « Le remède efficace, dans ces cas, serait peut-être le suivant : mettre l'enfant dans une baignoire, le laver complètement, le revêtir d'un habit neuf et lui donner ensuite les remèdes nécessaires. A ces conditions, l'enfant resterait propre... une journée » (2).

Que de fois enfin, lorsque les indigènes peuvent le faire, ils consultent successivement plusieurs médecins, mêlant leurs prescriptions et leurs remèdes, au risque de s'en trouver indispensés, et n'en faisant qu'à leur tête pour les proportions à prendre. Si l'on boit d'un coup le contenu du flacon sauveur, on a des chances d'être guéri plus vite !

Ou bien, ils ne veulent pas attendre. Voici un cas entre mille. Le petit Hilaire se fait soigner pour un ver de Guinée. Ce parasite est un filaire, dont la forme rappelle un long vermicelle, pouvant

(1) Mgr Alexandre LE ROY, *la Religion des Primitifs* (Paris, Beauchesne, 1925), p. 278-179. — R. P. DE GRAER, *l'Art de guérir chez les Azande*, in : *Revue Congo*, février 1929.

(2) R. P. JAUSSEN, O. P. *Naplouze* (Paris, Geuthner, 1927), p. 197 et passim.

(1) *The Statesman*, Calcutta, septembre 1925.

(2) Docteur JACOVIDÈS, *Premier Congrès égyptien de Médecine* : section d'ophtalmologie.

atteindre jusqu'à 75 centimètres; il occasionne des abcès dans les régions du corps où il se fixe. Pour l'extraire, il faut percer l'abcès, saisir avec précaution l'extrémité du ver, l'immobiliser en l'enroulant sur une petite paille ou une allumette, et chaque jour, faire sortir progressivement le ver par une traction d'un ou deux tours. Extraction très lente pour ne pas briser le ver, sinon le mal serait aggravé; il faut compter jusqu'à trois semaines de patience. Hilaire, qui baigne sa jambe depuis quelque temps, n'a pas de patience. Il veut qu'on lui ouvre de suite l'abcès dont il souffre beaucoup. Mais, dès que la sœur fait briller le bistouri, il ne veut plus rien savoir. Le lendemain, la sœur retourne prodiguer ses soins au patient. Elle le voit en un assez triste état. « J'ai tant souffert cette nuit que j'ai fait venir le forgeron du village pour me faire un trou. » Le forgeron du village est le grand chirurgien de là-bas.

DES COUTUMES MALSAINES

Après les malades, les bien portants auraient là-bas besoin d'une aide sanitaire. Quantité de coutumes leur sont fort dommageables. On ne peut nier les graves inconvénients des mariages consanguins ou précoces. Ils sont fréquents en Orient. Des tribus nomades ou des peuples en voie de disparition, Peaux-Rouges, Samaritains, ne peuvent guère se marier qu'entre eux et leurs unions multiplient les tares.

Pourquoi fatiguer encore les mères, en laissant, comme en Indochine (1) et en de nombreux autres pays, les enfants prendre le sein jusqu'à quatre ou cinq ans? Surtout si l'on a coutume de faire partager le plus tôt possible au nouveau-né le repas des parents; dès la naissance, ne va-t-on pas le gaver de riz maché par la mère! Ces aberrations augmentent la mortalité, gonflent l'abdomen de façon monstrueuse, contribuent au rachitisme et au nanisme.

Erreurs encore dans le traitement des maladies de l'enfant. Dès qu'il pleure, on lui donne le sein, à toute heure et sans autre règle que son caprice (2). Or, comme il ne crie jamais autant que lorsqu'il est malade, on voit d'ici les conséquences... Les cas d'entérites infectieuses sont très nombreux.

Pour les adultes, certains travaux sont des plus exténuants. Cette culture du riz, entre autres, qui, pour nourrir une grande partie du globe, fait certainement de nombreuses victimes. Les Chinois et les Malgaches doivent faire le repiquage, dans les champs inondés, en plein été. Durant de longs jours, les hommes ont conduit les buffles et les zébus en tous sens pour préparer le terrain en liquéfiant le plus de boue possible. Puis, les femmes doivent repiquer sans trêve, brin par brin, les bottes de riz qui ont commencé à pousser. Cela dure des semaines, car des millions de tiges tendres s'aligneront dans la nappe bourbeuse. Le travail s'exécute d'un mouvement rapide et sans répit, mais combien monotone, épuisant. Dos et bras tendus à un soleil torride, on recule pas à pas, les jambes dans cette vase qui brûle et arrache la peau en séchant, la tête dans une atmosphère de feu, les yeux dans le flamboiement immobile de ce marécage qui s'étend à perte de vue et d'où montent, par nuées, les vapeurs d'une immense étuve.

Enfin, plusieurs pratiques, édictées au nom des religions, s'appliquent avec une sorte d'inhumanité. Pour ne citer que lui, le jeûne du Ramadan est très pénible, surtout en été, avec les jours plus longs et l'accablement de la chaleur.

On s'abstient de toute nourriture, de la moindre gorgée d'eau et même... de la plus petite cigarette. Les ouvriers et les campagnards sont à plaindre, qui pratiquent ces prescriptions à la lettre. Que dire alors des pauvres mamans, déjà anémiées et nourrissant un bébé, condamnées à ce jeûne rigoureux par des cheikhs intrusigeants?

Se rattraper une fois le soleil couché? On avouera, néanmoins, que le régime n'a rien de normal pour l'homme même le plus sain. Vide de l'organisme, tension nerveuse, éblouissements, vertiges; et, brusquement, des excès. On englutit. Les appétits sont exaspérés; les pâtisseries y ont pourvu par des gâteaux plus fins, réservés à cette époque; les ménagères s'y sont longuement préparées. On s'invite. On passe la nuit dans le bruit et l'agitation. À peine s'accorde-t-on un peu de repos, interrompu pour prendre en hâte une dernière nourriture avant que le soleil ne permette de distinguer un fil noir d'un fil blanc.

(1) Antoine CABATON, *Les Demi-Civilisés de l'Indo-chine*, in : *Outre-Mer*, revue générale de colonisation (Paris, Librairie Larose), mars 1929, p. 11 et juin 1929, p. 160.

(2) A. M. GOICHON, *La Femme de la moyenne Bourgeoisie Jasiya*, in : *Revue des Etudes islamiques*, (Paris, Geuthner), 1929, cahier I.

DES PRÉJUGÉS DÉPLORABLES

Ces coutumes, établies soi-disant par la religion, nous amènent à parler d'une autre source de misères physiques : pratiques superstitieuses et actes de sorcellerie.

Il va sans dire qu'il s'en trouve de tout à fait inoffensifs, d'amusants même, comme cette recette que donnent les sorciers malgaches contre l'hydropisie : avaler quatre grenouilles desséchées et bien aplaties qui se chargeront, en se désaltérant, de pomper l'eau en excès.

Que les femmes arabes, pour devenir mères, placent sur leurs reins une amulette de crottes de rat desséchées, broyées et mêlées à du miel ou composée de bitume dilué dans l'huile d'olive ou encore de raisins secs et d'un morceau de queue de mouton; — que l'enfant, sitôt né, on lui suspende au cou un petit sachet bleu rempli de goudron pour qu'il respire des odeurs fortes, qu'on le mène dans une tannerie pour combattre l'énerverment des parfums qui lui causeraient préjudice, tout cela importe fort peu à la santé. Mais d'autres superstitions contribuent à dépeupler un pays! On s'interdit, par exemple, de s'occuper du nouveau-né d'une morte par crainte de l'esprit de la défunte; il pourrait tuer celui qui retient son enfant loin de sa mère. Ailleurs, un enfant à peine né doit être abandonné par ses parents, exposé dehors au grand soleil, près d'une termitière, jusqu'à ce qu'un passant consent à le rapporter chez lui. Un autre préjugé, invincible, veut encore que la naissance de jumeaux soit néfaste (1); les génies malfaisants ne seront apaisés que par leur sacrifice. A la suite de la croyance à la métépsychose de certaines sectes chinoises, on considère que l'abandon de ses enfants n'est pas un crime, mais un simple refus d'hospitalité. Et nous laissons délibérément de côté tout ce qui touche les grandes étapes de la vie, puberté, mariage, maternité, car les pratiques détestables à tous points de vue abondent : il suffit d'ouvrir un traité d'ethnologie pour le constater (2).

Laissons donc ce qui se fait dans les plus grossières tribus fétichistes, où les sorciers régulent en maîtres, signalons seulement deux ou trois préjugés d'une religion assez pure, comme l'Islam, pour montrer la répercussion qu'ils peuvent avoir sur la santé générale.

Quand on approche d'un village musulman, une des premières surprises est le nombre de chiens qui s'y rencontrent. Affamés et errants, ils encombrant les ruelles, fourragent dans les détruits, se poursuivent en hurlant, se disputent bruyamment un morceau de charogne. Loin d'assurer le service de la voirie, comme le font au Caire les milans, ils traînent partout des os et accumulent les immondices là où n'en était déjà nul besoin. Nourris à ce régime de fortune, on les voit décharnés, perdant leur poil par plaques, assez souvent une patte brisée ou une oreille en lambeaux, suites d'une bataille; avec cela, couverts d'innombrables parasites qu'ils sèment à tous vents. Leur meute, sans cesse accrue, n'est guère faite pour réjouir l'hygiéniste. Il ne peut y toucher cependant. Le chien — quoique animal impur — ne doit jamais être tué par le musulman. Le nourrir est même œuvre pie. Aussi, jusqu'à présent, ne s'est-on pas encore résigné à se débarrasser de cette engance et les villages en sont toujours infestés. On raconte même qu'en 1918, lorsque les habitants de Constantinople retournèrent chez eux, les chiens s'étaient multipliés pendant la guerre au point de créer un danger public. On ne décida pas pour autant de les abattre, ils furent transportés en masse dans une île déserte de la Marmara, où ils se débarrassèrent de tels hurlements que, de la ville, on percevait les lugubres appels de leur détresse.

À côté de cette coutume, citée en passant, l'Islam crée des obstacles à la prophylaxie, encore plus fâcheux par son esprit fataliste. Bien que leur nombre diminue, il y a encore trop de gens qui, devant le mal inévitable, ne prennent aucune précaution. « *Kan makloub*, c'était écrit. Il n'y a rien à faire. » Pareille attitude (3), on le comprend, tant qu'elle subsistera, n'est guère faite pour encourager les soins, encore moins les mesures préventives. Si l'on s'efforce d'expliquer les avantages de la propreté chez soi

(1) Voir sur les croyances relatives aux jumeaux l'excellente note de CABATON, *Outre-Mer*, juin 1929, p. 160.

(2) Voir Mgr LE ROY, *la Religion des Primitifs*, pp. 358, 333, 351, 343, sur les formes les plus étranges de sorcellerie au centre de l'Afrique.

(3) Le préjugé qui attribue la maladie à un mauvais génie dégénère, soit en fatalisme, soit en pratiques de sorcellerie; si bien que certaines peuplades se contentent, sur les indications du sorcier-médecin, d'offrir sacrifices sur sacrifices au génie, laissant le malade guérir par ses propres moyens; si une épidémie se déclare, on abandonne malades et village pour s'installer ailleurs; on soignera difficilement un blessé inconnu. (CABATON, *Outre-Mer*, janvier 1930, p. 33.)

et sur soi, les dangers de boire, n'importe quelle eau, l'intérêt de dessécher les flagues croupissantes, habitacles d'anophèles, la réponse est souvent identique : « *Makloub*, c'est écrit : arrivera ce qui est décidé, nous n'y pouvons rien; pourquoï, dès lors, nous imposer un effort ou avoir la moindre prudence ? » Heureusement, les résultats de certaines cures commencent à faire réfléchir les indigènes. L'évidence s'impose et les force à ne plus rester inertes, courbant le dos, jambes et bras croisés, assis devant leur cabane, jusqu'à ce que les fléaux, maîtres du domicile, frappant dans une même personne plusieurs générations, veuillent bien en sortir.

Mais, si le simple perd de plus en plus en pratique cette tradition fataliste, il garde superstitieusement, en marge de la religion, des craintes vaines qui assombrissent sa vie. Avez-vous un bel enfant ? Laissez-le (ou au besoin rendez-le) le plus crasseux possible à ses risques et périls, car il faut avant tout éviter que le démon *Iblis* ou les *djinn* ne le remarquent, ou que les voisins jaloux ne lui lancent « un coup de mauvais œil ».

Il faut bien faire attention, dans la rue, à ne pas marcher sur un *djinn* invisible; ne pas jeter d'eaux sales à l'endroit insoupçonné où il habite, ni le déranger, en rentrant du travail, s'il est accroupi sur le seuil de votre maison. Sinon, très offensé, il se vengera. S'emparera de vous et vous causera toute espèce de malaises. Possédé par un *djinn*, on devient triste, on fuit la société, on cherche à s'échapper dans la campagne; les nuits sont agitées; durant le jour, on a des vertiges, on ressent partout des douleurs. « Si les médecins prétendent que ces symptômes sont la conséquence de rhumatismes, ne les croyez pas. » Sur cet état de choses, le cheikh seul a quelque pouvoir : il écrit les noms divins sur les ongles des mains et des pieds du patient, sauf sur celui du petit orteil, puis, menaçant, il somme le *djinn* de déguerpir par cette seule issue. Si le malade n'est pas guéri, au moins ne s'est-il pas soigné!

Le « coup d'œil » est aussi chose redoutable. « Celui qui *frappe de l'œil* lance une pointe acérée contre la personne jalouée. Ce trait va droit au cœur et y dépose un germe de mort ou tout au moins engendre une cruelle maladie. » Dans ces conditions, quelles ne sont pas les inquiétudes, les discordes, les haines qui empoisonnent décomais la vie! Tout être humain, en effet, a le pouvoir de frapper de l'œil pour nuire à son prochain; par conséquent, tout humain est, en revanche, exposé à ce danger. On juge de l'état d'esprit qui va régner entre petits marchands qui se détestent, entre le patron et l'ouvrier, directeur et employé, — et surtout

entre les femmes des harems. Chacun essaiera de porter tort au concurrent redouté ou simplement jaloué à cause de sa réussite.

N'ayant à considérer de ces dispositions que leur répercussion sur la santé, nous remarquerons, ici encore, l'étrangeté des remèdes employés. On dépose sur le malade une perle bleue, — assez souvent percée de cinq trous pour aveugler les jaloux, — un morceau d'alun, de résine ou d'aloes; on emploie aussi une gousse d'ail, frottée sur un morceau de pain; enfin, il est recommandé de se procurer le *hidjab*, sachet vert ou bleu qui contient un verset du Coran ou une formule cabalistique. Inutile d'essayer autre chose.

Cette femme a mal à la tête? Elle pétrissait le pain, ce matin, sur le pas de sa porte au gros soleil. Un passant s'est arrêté; la migraine l'a prise; ne cherchez pas d'autre cause au mal : c'est un coup de mauvais œil. Quant à vous, jeunes beautés, ne vous prévaliez pas de vos yeux noirs, brillants et vifs, « des yeux de gazelle » : ils vous attireront surtout les jalousies. Défiez-vous alors des envieux et des envieuses. Des envieux, le voile vous garde; mais contre les envieuses, nulle protection. Et n'essayez pas de consulter l'oculiste. Il n'y pourrait rien. Ces yeux charmants s'éteindront à jamais (1).

* * *

Ainsi, le nombre et la diffusion des épidémies en pays de mission, la dureté du climat, le défaut d'hygiène, la négligence des précautions les plus élémentaires, la nocivité de certaines recettes, pronées par les charlatans de l'endroit, la pénurie des remèdes efficaces, l'ignorance des soins à donner et — lorsqu'on peut les donner — la difficulté de faire suivre un traitement par l'indigène, le crédit des sorciers et leurs agissements, le règne de superstitions invétérées, tout concourt à aggraver l'état sanitaire de ces malheureuses contrées. Pour leur porter vraiment secours, il faut faire front de toute part et veiller aussi attentivement sur le transport d'une caisse de pharmacie ou la propreté des salles du dispensaire que sur la docilité du malade et l'éducation de la mentalité ambiante. Immense est la tâche pour faire face à tous ces besoins à la fois.

JOSEPH VERNET.

(1) Nous n'abordons pas un point qui concerne, en pays de mission, la misère du corps tout autant que de l'âme : la possession diabolique et sa répercussion sur l'organisme humain. A cet effet, on pourra se reporter aux quatorze volumes illustrés du P. DORÉ, *Recherches sur les Superstitions en Chine*. (Changhai, 1911-1920). Consulter aussi l'ouvrage de Paul VERDIER, *le Diable dans les Missions*, 2 vol. (Paris, 1896).

Les idées et les faits

Chronique des idées

Le Congrès eucharistique de Malines.

L'involontaire retard apporté à la publication de ce compte rendu général du Premier Congrès national eucharistique, et dont nous nous excusons auprès de nos lecteurs, nous vaut par ailleurs l'avantage de l'apprécier avec un certain recul et d'en mieux mesurer l'importance et la fécondité.

Dû à l'initiative éclairée du Cardinal Primat de Belgique et de ses vénérés suffragants, paternellement encouragé par le Souverain Pontife, préparé en perfection dans ses moindres détails par un Comité organisateur qui, sous l'impulsion de Mgr Van Cauwenberg, s'est joué de difficultés presque insurmontables, le Congrès qui a tenu ses assises, du 27 au 31 août dans la cité métropolitaine, a rencontré une telle unanimité, provoqué un tel élan, suscité une telle générosité, pris une telle ampleur et de si vastes proportions qu'il marquera dans les fastes de notre histoire religieuse comme un événement capital. Pour tous, il sera une date inoubliable, et parvenus à l'extrême vieillesse, les petits enfants qui y participèrent se le rappelleront avec joie et le raconteront avec fierté. Que fut-il, en effet, et comment nous apparaît-il?

Il fut l'éclatant triomphe du Christ-Roi recevant l'hommage de la nation entière, largement représentée, quoiqu'en l'absence du

Roi, par la masse du peuple, le gouvernement et les élites. Il fut le radieux triomphe du Dieu-Hostie dont la Présence Réelle fut reconnue, saluée, proclamée par un acte de foi grandiose.

Il fut le triomphe de l'unité religieuse et nationale fusionnant toutes nos provinces, nos langues, nos races diverses dans la même charité du Christ, l'affirmation de la primauté du spirituel sur tous les particularismes, la proclamation de la fraternité universelle.

Le Congrès fut aussi une éloquente leçon de vie chrétienne et d'Action catholique par la mise en lumière de l'Eucharistie comme source de lumière et d'énergie surnaturelle pour les individus, les familles, les œuvres, la société.

Pendant ces jours bénis, la Belgique s'est retrempeée dans ses croyances traditionnelles, dans l'ardeur de la piété, dans l'esprit d'apostolat et tout fait espérer que ce renouveau marquera le point de départ d'une ère plus féconde de vitalité religieuse et de prosélytisme. Les pèlerins du Congrès ne sont point partis comme ils étaient venus. A ce brasier, ils ont rallumé la flamme de leur enthousiasme, ils ont emporté au moins une étincelle de ce feu sacré qui désormais redoublera les saintes ardeurs du dévouement.

Puissent être atteints les buts assignés au Congrès : l'extension de la piété eucharistique, la sanctification du dimanche, l'épuration des mœurs!

* * *

Le cadre du Congrès était digne de pareilles assises. Consciente de l'honneur qui lui était échu de servir de théâtre à la plus splen-

dide théophanie de notre histoire, Malines s'était parée comme une frégate, avait arboré le haut pavois, déployé sur les places publiques, dans ses grandes artères le faste d'une décoration de fleurs et de drapeaux où il était bien malaisé de découvrir une abstention, et, peut-être, telle rue populaire écartée, par laquelle aucun cortège ne passerait était-elle plus émouvante dans la simplicité de son ornementation que des rues plus somptueusement garnies.

Les cérémonies religieuses, unique objet de cet article, furent inaugurées le mercredi 27 à Saint-Rombaut richement drapée d'oriflammes, au maître-autel resplendissant, par un salut pontifical, présidé par le Cardinal, qu'entouraient déjà plusieurs évêques. L'ostensoir exposé était celui de la Réparation des sacrilèges perpétrés en Russie soviétique, offert à Pie XI, à l'occasion de son cinquantième sacerdotal. C'est au cours de ce salut d'inauguration, débutant par le chant du *Veni Creator*, imploration de l'Esprit de lumière, que le Cardinal donna lecture solennelle du Bref pontifical, adressé par Pie XI « à son Cher Fils et Vénérables Frères ». Le Pape y joint délicatement la leçon à l'éloge : louant la fidélité de la nation belge à sa foi, exaltant avec insistance l'Eucharistie comme signe d'unité, symbole de charité, principe de la seule fraternité et de la seule égalité qui puissent assurer la paix et la prospérité sociales.

La première journée, celle du jeudi 28, était consacrée par une délicate inspiration aux enfants qui, avec un courage presque héroïque, venus des points les plus éloignés du pays, affrontaient généreusement la chaleur la plus torride de cette semaine. Ils étaient 50,000, et il n'y a rien à ajouter à l'éloquence de ce chiffre. Le matin, cette masse énorme se répartit en divers groupements pour l'assistance aux messes solennelles dont évêques et prélats se partageaient la célébration : Mgr Heylen, à la cathédrale; Mgr Rasneur, à Notre-Dame-au-delà-de-la-Dyle; Mgr Kerkois, à Saint-Pierre; à Notre-Dame-de-Hanswijck, Mgr Lamiroy; à Saint-Jean, Mgr Legraive; au Sacré-Cœur, Mgr Van Reckem; au Collège Saint-Rombaut, Mgr Van Hoek, vicaire apostolique de Ranchy; au Petit Séminaire, Mgr Leys, vicaire apostolique au Congo; à l'Institut Scheppers, Mgr Cawet; chez les Frères-Mineurs, Mgr Gubbels, vicaire apostolique en Chine; à la plaine du Royal Football Club Malinois, Mgr Ladeuze; à Saint-Libert, au Neckerspoel, le Prêlat de Grimberghen; à Saint-Joseph, l'Abbé du Mont-César.

Tous ces groupes d'enfants ainsi distribués ont opéré leur concentration, à partir de 2 heures de relevée, sur la Grand-Place pour prendre part à l'impressionnante cérémonie de clôture. Devant les Halles a été érigé un autel de proportion assez majestueuse pour dominer la foule répandue sur la place jusqu'à Saint-Rombaut, et splendidement décoré. C'est à cet autel, où l'ostensoir va rayonner de mille feux, qu'accèdent tous les évêques et prélats, et l'incomparable spectacle sera donné de cette multitude d'enfants, fillettes blanches, garçonnets, croisés et croisées eucharistiques, faisant monter vers le Cœur du Christ la supplication de leur innocence. Cinquante mille enfants disant à Dieu leur foi, Lui chantant leur amour, L'implorant pour leur patrie, recevant Sa bénédiction.

Le vendredi 29 août, jeunes filles et mères de famille, évaluées à 35,000 vinrent à leur tour glorifier l'Eucharistie et, peut-on dire, s'instruire à cette divine école.

Renvoyant au prochain numéro toute la partie des travaux de section, je me borne à signaler la splendeur des messes pontificales, accompagnées de sermons, et l'édification de la piété profonde des assistantes, où brillaient les phalanges serrées de la Fédération des femmes catholiques, des membres des Jeunesses agricoles, étudiante, indépendante, et surtout la J. O. C. F., retour de sa semaine d'études à Wavre-Notre-Dame.

Ainsi furent distribués les offices : à la cathédrale, Mgr Coppie-ters et sermon flamand du R. P. Odoricus, frère-mineur; au Collège Saint-Rombaut, Mgr Brems, vicaire apostolique de Copenhague, avec sermon flamand du R. P. Thyskens, rédemptoriste; à l'église du Béguinage, Mgr Smets, Abbé général des Trappistes, avec sermon flamand de M. l'abbé Raymaekers, curé-doyen de Turnhout; à Saint-Jean-Berchmans, Mgr Crets et sermon par le R. P. Van Maele, chanoine prémontré; à l'église des Frères-Mineurs, Mgr Gubbels, avec sermon flamand du R. P. Osmondus; à Notre-Dame-au-delà-de-la-Dyle, S. Exc. Mgr Micara, nonce apostolique, avec sermon français du R. P. Henusse; à Saint-Jean, Mgr Legraive, avec sermon français par M. l'abbé Pêtre, directeur du Grand Séminaire; à Notre-Dame-d'Hanswijck, Mgr De Wachter, et sermon français par M. le chanoine Fayasse; à Sainte-Catherine, le révérendissime abbé Franken, de Bois-Seigneur-Isaac, avec sermon français par le R. P. De Snick, rédemptoriste.

Comme la veille, le salut pontifical est célébré à l'autel de la Grand-Place par le Cardinal qui le termine en donnant à la foule prosternée la Bénédiction du *Sanctissimum*. Elle se relève pour lancer au Christ la triple acclamation : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*.

La journée du samedi, par l'importance de ses travaux de sections et de ses assemblées générales qui avaient attiré des contingents nombreux, tout spécialement de l'A. C. J. B. et de ses fédérations, relève de la seconde partie de ce compte rendu. Journée d'études, extraordinairement fructueuse et pratique, parce que l'on y a découvert la vérité sur notre situation religieuse, même en déchirant les voiles des illusions.

Le dimanche 31 août fut la journée triomphale et il ne s'en rencontre pas dans nos Annales, même la journée finale du Congrès des œuvres de 1909, même celle de la manifestation du 29 juin 1919 au plateau de Koekelberg, qui puisse lui être comparée ou tout au moins préférée. Ce jour-là, jour du Seigneur, a vu la mobilisation de 150,000 catholiques, entraînés par toute la hiérarchie belge, affirmant au soleil leur foi indéfectible au Sacrement de l'Autel, acclamant le Christ-Roi, lui jurant une éternelle fidélité. La messe pontificale sur cette Grand-Place que domine la masse imposante de la célèbre tour de Saint-Rombaut offrit un spectacle sublime. A l'autel du sacrifice, offrant la divine Victime pour le salut de la Patrie, le Cardinal de haute et majestueuse stature, environné d'une couronne de cinquante évêques et prélats, du clergé scouffier et régulier; face à l'autel, un océan humain indescriptible sur lequel passait le souffle de Dieu; le soleil faisant chatoyer les ors et les couleurs éclatantes des vêtements liturgiques; les accents aériens du carillon magique égrenant les perles de son répertoire; les chants d'ensemble, rythmés par le haut-parleur, versant des flots mélodieux; le silence profond de cette multitude en adoration devant l'Hostie, au moment de l'élévation; bref, la Belgique et son Dieu dans un face à face grandiose, la Belgique, clamant sa foi, Dieu s'inclinant vers elle avec amour pour la bénir.

On sait qu'à l'issue de cette fonction, avant le retour des autorités à l'Archevêché, Malines, devenue cité sainte, s'est consacrée au Cœur de Jésus par l'organe de son sympathique bourgmestre, le chevalier Dessain.

Après-midi, à la voix des cloches, en trente minutes, 150,000 hommes se sont concentrés par la formation de six cortèges qui ont pris position sur divers points du parcours de la procession eucharistique. Le Dieu des armées pacifiques, précédé d'une forêt de drapeaux, accompagné et suivi des autorités religieuses, civiles et militaires, a passé en revue ses troupes alignées dans un ordre impeccable et faisant alterner sur son passage les chants sacrés ou populaires en français ou en flamand dans un immense concert des cœurs battant à l'unisson.

Je ne puis tenter même l'énumération de toutes les personnalités, membres du gouvernement, sénateurs, députés, gouverneurs et commissaires d'arrondissements, officiers, chevaliers du Saint-Sépulcre, chevaliers de Malte, et, par gradation chrétienne ascendante, quatre cents ouvriers mineurs, qui ont défilé dans cette incomparable procession où le Saint-Sacrement de Miracle de Bruxelles, la Chasse du Saint-Sang de Bruges s'avançaient avec leur escorte d'honneur, précédant le dais sous lequel le Cardinal portait le Dieu-Hostie dans l'ostensoir que trente-deux nations offrirent au Pape en expiation des sacrilèges de la Russie.

Par toutes les voies d'accès, tous les cortèges vinrent se masser à l'avenue Wilson où un vaste autel avait été dressé à l'intersection des allées. Après que le Saint-Sacrement eut été exposé, de la foule montèrent formidables le *Credo* qui chantait la foi belge indomptable, le *Te Deum* qui clamait sa reconnaissance pour un siècle de bienfaits ininterrompus. Cent cinquante mille hommes ploient le genou. Le canon tonne, dominant la voix des cloches et, entre les mains du Cardinal, pâle d'émotion, le Christ vivant, le Christ aimé par-dessus tout, le Christ qui aime les Belges répand ses torrents de bénédiction.

Il fallait qu'une parole interprêtât les sentiments de cette multitude haletante, impuissante à contenir plus longtemps le cri de son âme.

Le Cardinal parla et son bref discours sorti de son cœur et de ses lèvres, déchaîna un enthousiasme délirant.

« MES CHERS FRÈRES,

- » Loué soit Jésus-Christ!
- » C'est le cri triomphal qui monte aujourd'hui à nos lèvres!
- » C'est la jubilation reconnaissante de nos âmes chrétiennes
- » Loué et honoré et remercié soit Jésus-Christ!